

ÉGALITÉ HOMMES - FEMMES ET ILLETTRISME

égalité



POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, À L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE



Agence nationale de lutte contre l'illettrisme – Lyon
Dépôt légal : mai 2011

ISBN 978-2-9539384-0-1

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
PREMIERE PARTIE : ENQUETE INFORMATION ET VIE QUOTIDIENNE	5
1. Une source d'informations : l'enquête Information et Vie Quotidienne 2004 - 2005..	6
2. Illettrisme : hommes et femmes	7
3. Illettrisme : hommes et femmes, dans les régions.....	8
4. Illettrisme et âge	11
5. Illettrisme et emploi.....	13
6. Illettrisme, hommes et femmes : âges et types d'emploi.....	17
7. Domaines de difficultés face à l'écrit : hommes et femmes.....	19
DEUXIEME PARTIE :	21
LES INEGALITES ENTRE HOMMES ET FEMMES FACE A L'ILLETTRISME	21
1. Introduction	23
2. Problématique et hypothèses	23
3. Méthodologie et échantillon.....	25
3.1 - Méthodologie	25
3.2 - Échantillon.....	25
I. Parcours scolaires des interviewé(e)s	26
II. Parcours scolaires des proches	29
III. Ecriture, lecture et calcul.....	33
IV. Décrocheurs ou décrocheuses ?.....	36
V. Souvenirs de scolarité.....	38
4. Eléments de conclusion	44
5. Annexe	46
6. Grille d'entretien	46
TROISIEME PARTIE :	49
CONTRIBUTIONS PRESENTEES LORS DE LA RENCONTRE NATIONALE « LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME EN ACTION »	49
Egalité entre les femmes et les hommes L'apport de l'Europe.....	50
Rapport à l'écrit des stagiaires de l'AFPA : des constats.....	52
L'impact du genre sur l'entrée en formation.....	55
Genre, situations d'illettrisme et précarités	57

INTRODUCTION

Dans tous les domaines, la question de l'égalité entre les hommes et les femmes est de plus en plus fréquemment posée dans notre société. Pour contribuer à cette égalité, les directives européennes imposent des exigences concernant les principes d'égalité entre hommes et femmes pour l'accès à l'emploi, la formation et à l'évolution professionnelle.

D'une manière générale, on peut noter que si l'égalité entre les femmes et les hommes est aujourd'hui, en France, largement acquise en droit, elle est encore loin de se traduire pleinement dans les faits. Beaucoup de portes restent encore fermées aux femmes pour la simple raison qu'elles sont des femmes. De nombreuses études montrent qu'on est encore loin de l'égalité professionnelle.¹

Plus vulnérables sur le marché du travail, les femmes sont plus facilement en risque d'exclusion sociale.

Mais qu'en est-il lorsque l'on parle d'illettrisme ?

A la suite des recommandations du Fonds Social Européen, l'ANLCI a abordé ce problème dans le cadre de son Forum Permanent des Pratiques.

Le document qui vous est proposé s'appuie sur le travail d'exploitation par l'ANLCI des données collectées dans le cadre de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) 2004-2005 conduite par l'INSEE en partenariat avec l'ANLCI ainsi que sur différents travaux réalisés dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques. Il a été coordonné par Jean-Pierre Jeantheau et Armelle Delample, chargés de mission à l'ANLCI.

Marie-Thérèse Geffroy
Directrice de l'ANLCI

¹ [http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/Egalite - chiffres-cles_2009.pdf](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/Egalite_-_chiffres-cles_2009.pdf)

Première partie :

Enquête Information et vie Quotidienne

Égalité

HOMMES ET FEMMES FACE A L'ILLETTRISME

1. Une source d'informations : l'enquête Information et Vie Quotidienne 2004 - 2005

L'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) a été conduite en métropole fin 2004/début 2005, par l'INSEE, en partenariat avec l'ANLCI. C'est en effet la première fois que l'on a pu mesurer l'ampleur de l'illettrisme dans notre pays grâce au module spécifique d'évaluation de qui a été réalisé par l'ANLCI avec l'Université Lyon II.

Rappelons que l'illettrisme qualifie la situation des personnes qui ont été scolarisées en France mais ne maîtrisent pas, ne maîtrisent plus la lecture, l'écriture et le calcul dans des situations très simples de la vie courante (lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses, lire la jaquette d'un CD, etc.).

L'enquête IVQ 2004-2005 a suivi une démarche méthodologique rigoureuse issue d'un long travail collectif de mise au point qui garantit la qualité des données collectées. Elle a porté sur un échantillon de 10 000 personnes. La mesure de l'illettrisme y a été insérée dans un objectif plus global, la maîtrise de l'écrit. L'enquête se déroule au domicile des personnes et se déroule sous forme d'entretiens individuels, en face à face. Les tests proposés sont de difficulté dégressive, les personnes les plus en difficulté se voyant proposer le module ANLCI. Pour en savoir plus : retrouvez le processus de passation des tests dans « Illettrisme : les chiffres ».²

Pour favoriser l'implication des adultes interrogés on leur a proposé des exercices s'appuyant sur des situations ou des tâches proches de celles qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne, en se servant de supports adaptés. Le choix a été fait de façon à ce que les personnes enquêtées ne se retrouvent pas en situation d'évaluation scolaire mais en situation d'utilisation des compétences de base, lire, écrire, compter, dans des actes qui sont ceux de leur vie quotidienne.

Réalisée au niveau national en métropole, l'enquête IVQ a été parallèlement régionalisée en Pays de la Loire, Aquitaine, Nord Pas de Calais et Île-de-France³. Elle a été reproduite en 2005/2006 en région Martinique et en 2007 à la Réunion. Sa reconduction se déroulera en 2011.

Les résultats publiés en 2006 :

9 % de la population âgée 18 à 65 ans, vivant en France métropolitaine et ayant été scolarisée dans notre pays, soit 3 100 000 personnes sont en situation d'illettrisme.

En travaillant sur l'échantillon de 10 000 personnes, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a pu donner une vision plus claire de la réalité de l'illettrisme dans notre pays.

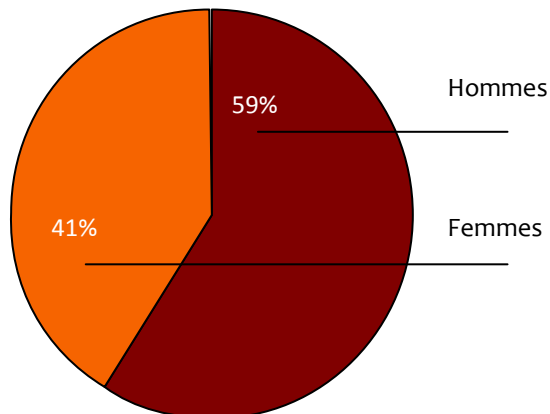
Qui sont les personnes qui y sont confrontées, que font-elles, où sont-elles, quel est leur âge, quels types d'activités exercent-elles ?

¹ « Les chiffres de l'illettrisme en France »- ANLCI 2006, 2^{ème} édition 2010 - téléchargeable sur le site www.anlci.gouv.fr

² « Illettrisme : des chiffres pour éclairer les décisions » ANLCI 2006, 2^{ème} édition 2009 - téléchargeable sur le site www.anlci.gouv.fr

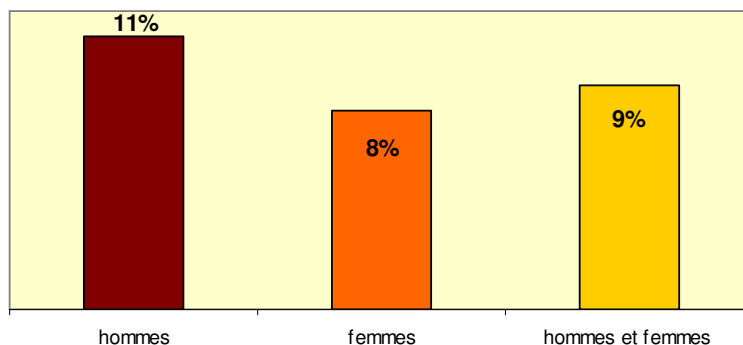
2. Illettrisme : hommes et femmes

Parmi les 3 100 000 personnes concernées, on compte 59 % d'hommes, 41 % de femmes
Les hommes en situation d'illettrisme sont plus nombreux que les femmes.



Source : enquêtes IVQ 2004/2005, 2006, 2007. **Traitement :** ANLCI
Champ : population 18-65 ans en situation d'illettrisme en France métropolitaine

Taux d'illettrisme selon le sexe :



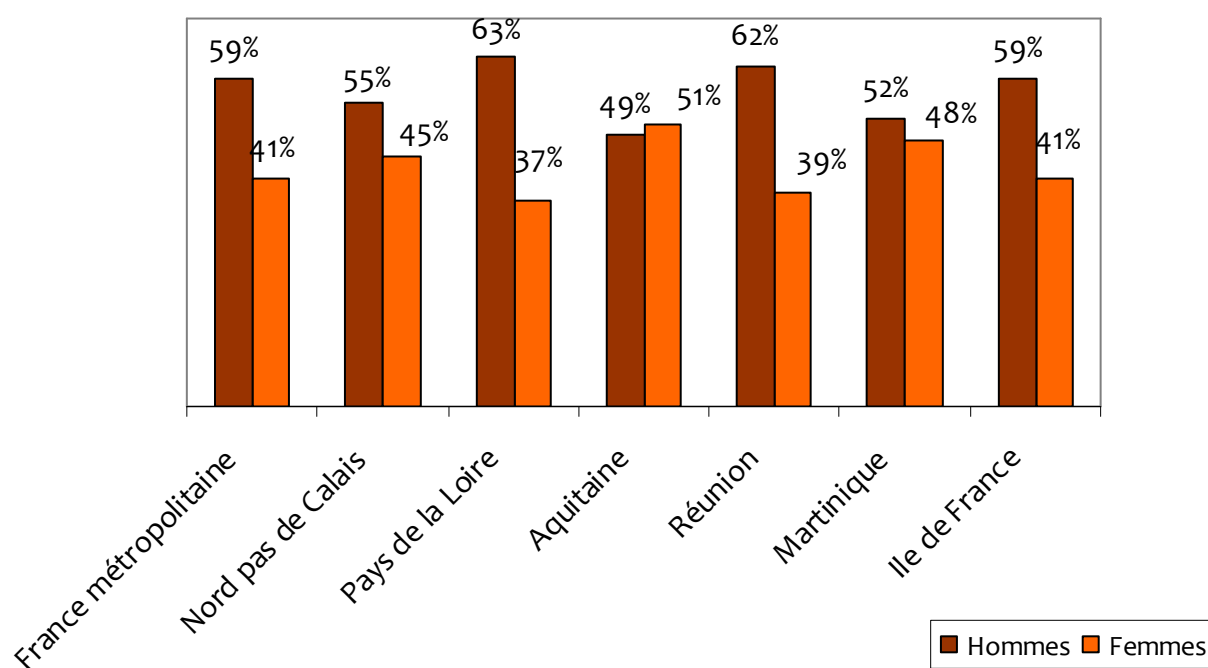
Source : enquêtes IVQ 2004/2005, 2006, 2007. **Traitement :** ANLCI
Champ : population 18-65 ans ayant eu une première scolarisation en France métropolitaine

Lorsque l'on considère l'ensemble des personnes confrontées à l'illettrisme, les hommes sont plus nombreux que les femmes (59 % contre 41 % pour les femmes en situation d'illettrisme). Lorsque l'on examine la population masculine et la population féminine, 11% des hommes et 8% des femmes sont en situation d'illettrisme.

3. Illettrisme : hommes et femmes, dans les régions

A - Pourcentages hommes/femmes en France et en région :

Si au niveau national, on compte parmi les 3 100 000 personnes en situation d'illettrisme 59% d'hommes et 41 % de femmes, on relève à partir des données collectées lors des enquêtes régionalisées qui ont été conduites dans le Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Aquitaine et Île-de-France ainsi qu'Outre-mer, à la Réunion et en Martinique, les pourcentages suivants :



Source : INSEE enquêtes IVQ 2004, 2006, 2007.

Champ : population 18-65 ans scolarisée en France. Traitement ANLCI et traitement INSEE régional par méthode des petits domaines.

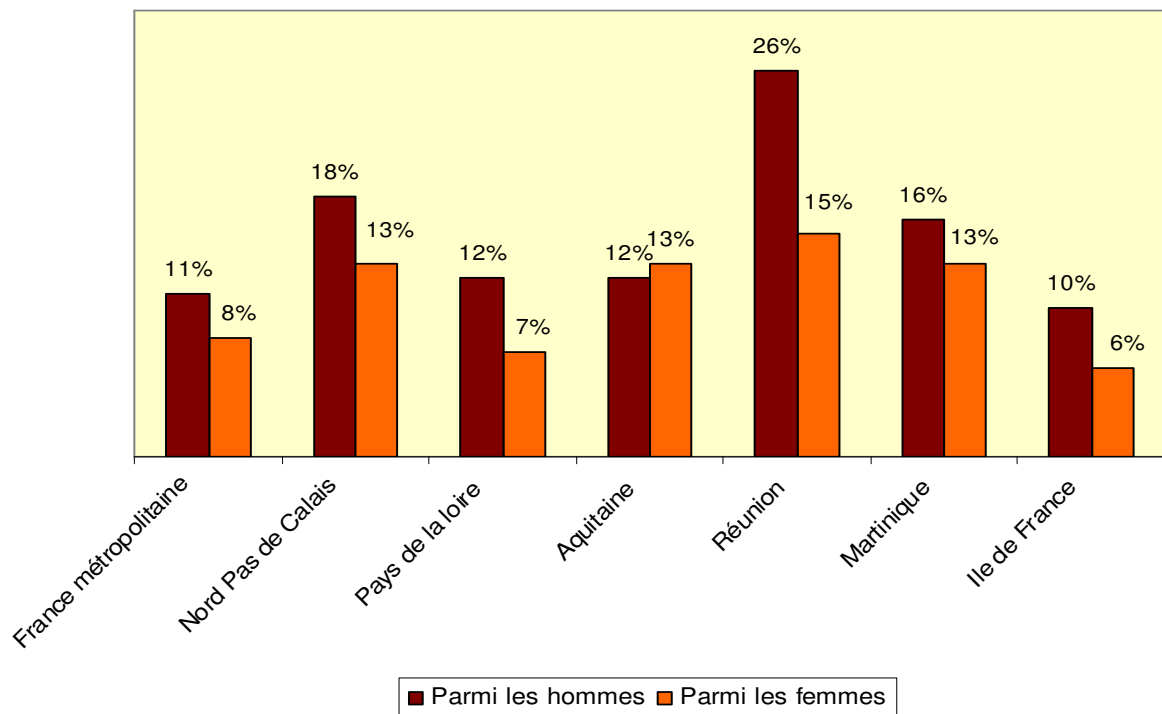
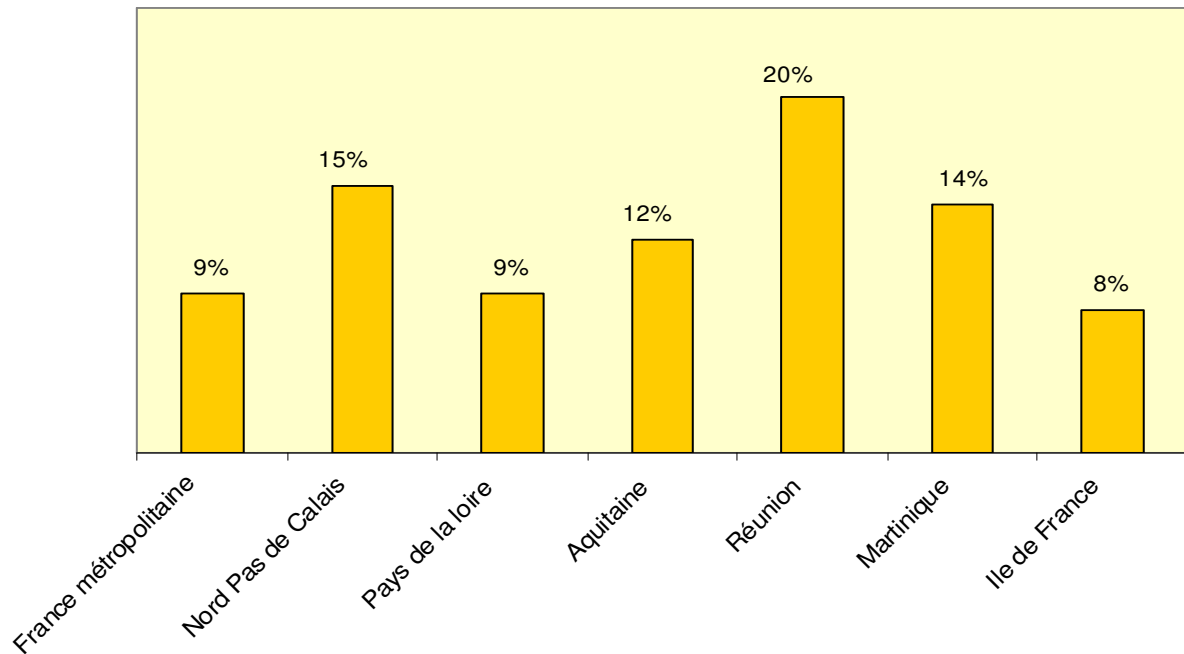
La tendance relevée au niveau national se confirme dans toutes les régions. Les hommes sont plus nombreux que les femmes avec des écarts cependant sensiblement différents selon les régions. L'écart hommes/femmes le plus considérable est constaté en Pays de la Loire où les personnes en situation d'illettrisme sont à 63 % des hommes contre 37% de femmes.

Une seule exception : l'Aquitaine où le pourcentage d'hommes (49 %) est légèrement moins élevé que celui des femmes (51 %).

B - Taux d'illettrisme selon le sexe - France et extractions régionales

Taux d'illettrisme dans la population 18-65 ans scolarisée en France

Hommes et femmes



Source : enquêtes IVQ 2004/2005, 2006, 2007. Traitement ANLCI et traitement INSEE régional par méthode des petits domaines.

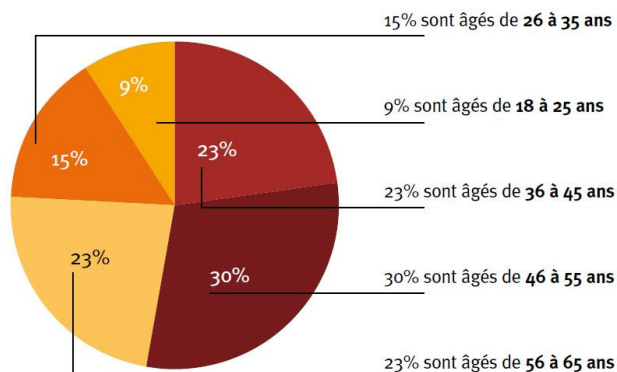
Champ : population 18-65 ans ayant eu une première scolarisation en France

Le taux d'illettrisme est partout plus élevé chez les hommes que chez les femmes aussi bien à l'échelon national que dans les régions. On note cependant à nouveau une quasi égalité en Aquitaine où 13 % des femmes sont confrontées à l'illettrisme contre 12 % pour les hommes.

4. Illettrisme et âge

Hommes et femmes confondus, parmi les 3 100 000 personnes :

- 9 % sont âgées de 18 à 25 ans
- 15 % sont âgées de 26 à 35 ans
- 23 % sont âgées de 36 à 45 ans
- 30 % sont âgées de 46 à 55 ans
- 23 % sont âgées de 56 à 65 ans



Source : enquêtes IVQ 2004/2005, 2006, 2007. **Traitement :** ANLCI
Champs : population 18-65 ans en situation d'illettrisme

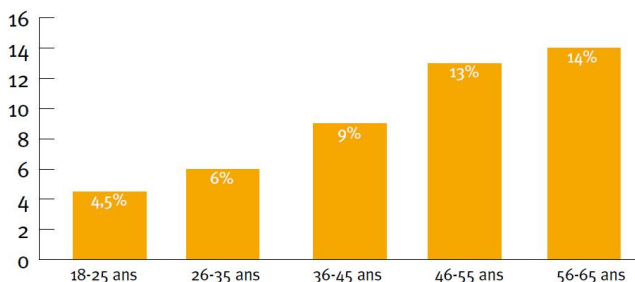
Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme, soit plus d'1,5 million, sont âgées de plus de 45 ans.

Taux d'illettrisme en fonction de l'âge

Si l'on considère les groupes d'âges,

- 4,5 % des 18-25 ans,
- 6 % des 26-35 ans,
- 9 % des 36-45 ans,
- 13 % des 46-55 ans,
- 14 % des 56-65 ans,

sont en situation d'illettrisme

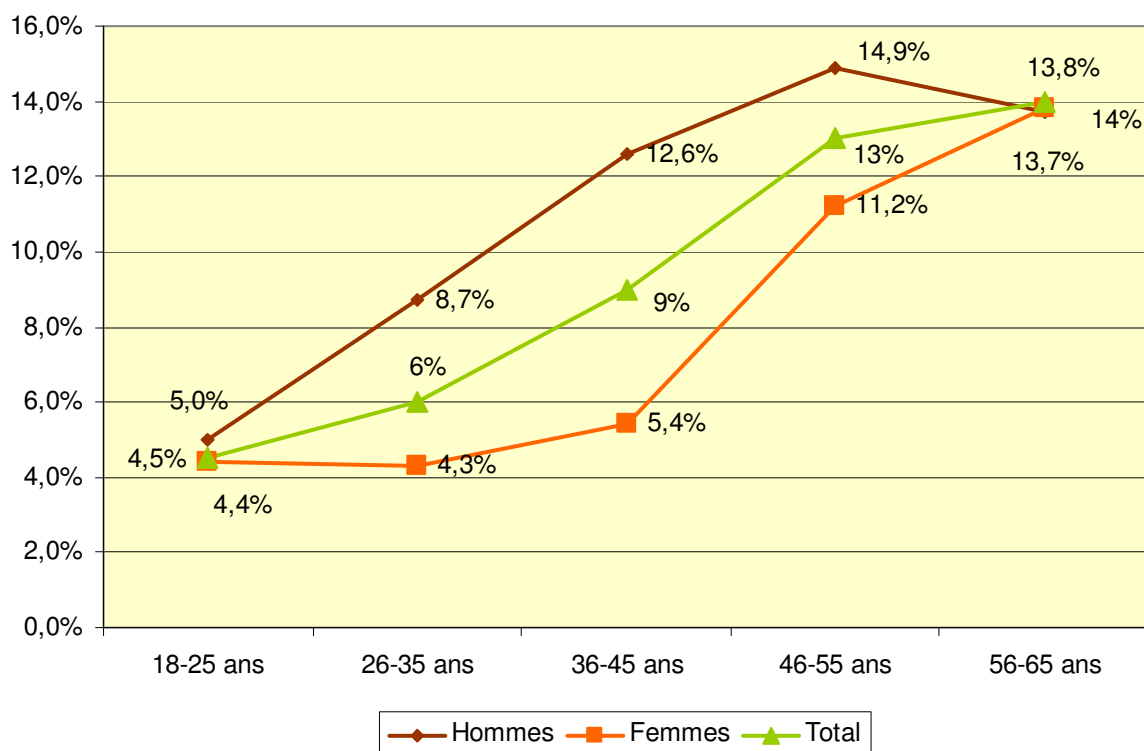


Source : enquêtes IVQ 2004/2005, 2006, 2007. **Traitement :** ANLCI
Champ : population 18-65 ans en situation d'illettrisme

Le taux de personnes en situation d'illettrisme est plus fort pour les groupes d'âges les plus élevés.

Alors qu'on a très souvent pensé que l'illettrisme était surtout le problème des jeunes générations, on constate que si 4,5% des jeunes de 18 à 25 ans y sont confrontés alors que pour eux la fin de la scolarité obligatoire est pourtant encore très proche, on observe en revanche que la majorité des personnes concernées ont plus de 45 ans. On observe également que les difficultés augmentent avec l'âge et que le taux d'illettrisme de 4,5% entre 18 et 65 ans passe à 13% pour les 46-55 ans et 14 % pour les 56-65 ans. Ce qui invite à redoubler d'effort pour faire de l'acquisition de la maîtrise et de la consolidation des compétences en lecture, écriture, calcul, une préoccupation constante tout au long de la scolarité obligatoire. Ce qui invite aussi à prévenir l'effritement de ces connaissances tout au long de la vie et à faire de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme une donnée intégrée de manière constante dans la formation continue des adultes.

Taux d'illettrisme par sexe en fonction de l'âge



Source : fichier Insee IVQ 2004/2005 : Champ personnes ayant eu une première scolarisation en France

Champ : population 18-65 ans en situation d'illettrisme en France métropolitaine

Lecture : pour le groupe d'âge 26-35 ans, 4,3 % des femmes et 8,7 % des hommes sont confrontés à l'illettrisme, dans celui des 36-45 ans, ce sont 5,4 % des femmes et 12,6 % des hommes. On observe que le taux d'illettrisme augmente pour les deux sexes mais d'une manière beaucoup plus forte chez les hommes (Hommes + 4 % et Femmes -0,1 %)

Chez les hommes, aussi bien que chez les femmes, le taux d'illettrisme augmente avec l'âge. On observe cependant que la progression est beaucoup plus forte chez les hommes jusqu'à 55 ans. On note également que c'est entre 26 et 46 ans que l'écart est le plus grand entre les deux sexes (5,4 % des femmes de 36 à 45 ans, 12,6 % des hommes).

5. Illettrisme et emploi

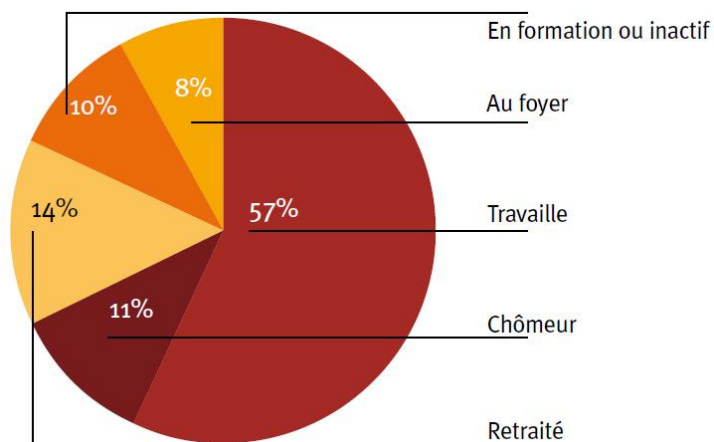
57 % des personnes en situation d'illettrisme, hommes et femmes confondus, sont dans l'emploi

11 % sont au chômage

14 % sont retraitées

10 % en formation ou en inactivité

8 % sont au foyer



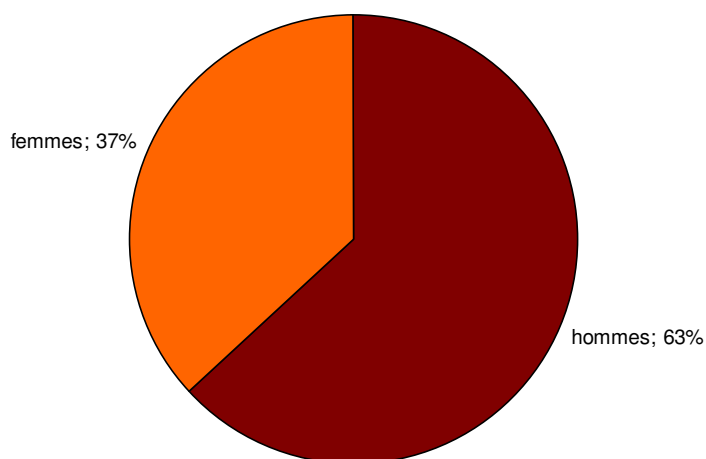
Champ : personnes de 18 à 59 ans résidant en France métropolitaine et ayant commencé leur scolarité en France, ni étudiantes, ni retraitées.

Source : fichier INSEE IVQ 2004/2005 – Traitement ANLCI

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme soit près de 1, 8 million de personnes sont dans l'emploi

A- Illettrisme et emploi : Hommes et Femmes

Parmi les 57 % de personnes en situation d'illettrisme qui sont dans l'emploi, 63 % sont des hommes, 37 % sont des femmes.



Source : Fichier INSEE IVQ 2004/2005 – Traitement ANLCI

Champ : personnes de 18-65 ans en situation d'illettrisme dans l'emploi – France métropolitaine

Parmi les personnes confrontées à l'illettrisme, les hommes sont beaucoup plus nombreux à être dans l'emploi que les femmes.

L'impact de la situation d'illettrisme sur l'emploi semble donc être beaucoup plus fort pour les femmes que pour les hommes.

B- L'impact de la situation d'illettrisme sur l'emploi : hommes et femmes

Tableau 3 : taux d'activité (travail rémunéré) suivant le genre et la situation d'illettrisme

Taux d'activité par genre			
		Travaillent	
Hommes et Femmes (total)		66 %	
Hommes et Femmes en situation d'illettrisme		57 %	
	Travaillent		Travaillent
Hommes (total)	73 %	Femmes (total)	59 %
Hommes en situation d'illettrisme	63 %	Femmes en situation d'illettrisme	45 %

Source : fichier Insee IVQ 2004/2005 – traitement ANLCI

Champ : population 18-65 ans résidant en France métropolitaine.

Lorsqu'on considère la population qui est dans l'emploi, les hommes sont plus souvent (73%) dans l'emploi que les femmes (59%)

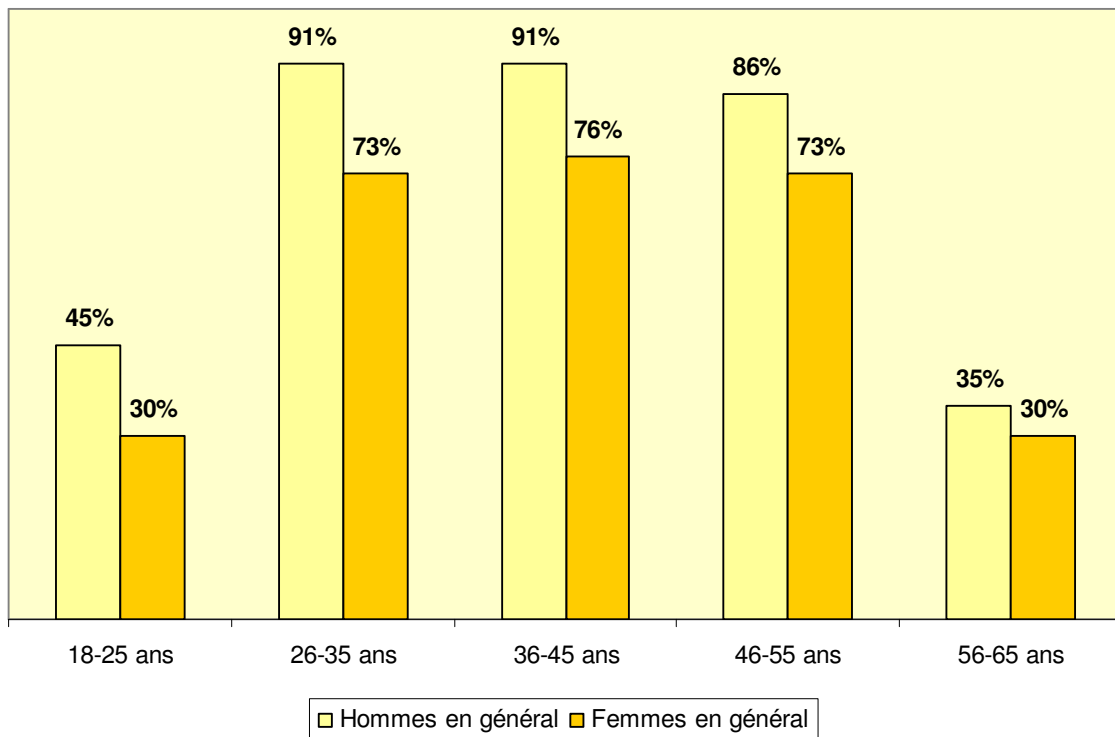
Lorsqu'on considère les personnes en situation d'illettrisme on relève que cet écart s'accroît puisque les hommes sont dans l'emploi à 63% et les femmes à 45%.

L'illettrisme accroît l'inégalité hommes femmes par rapport à l'emploi.

L'illettrisme pénalise plus les femmes que les hommes pour accéder à un emploi.

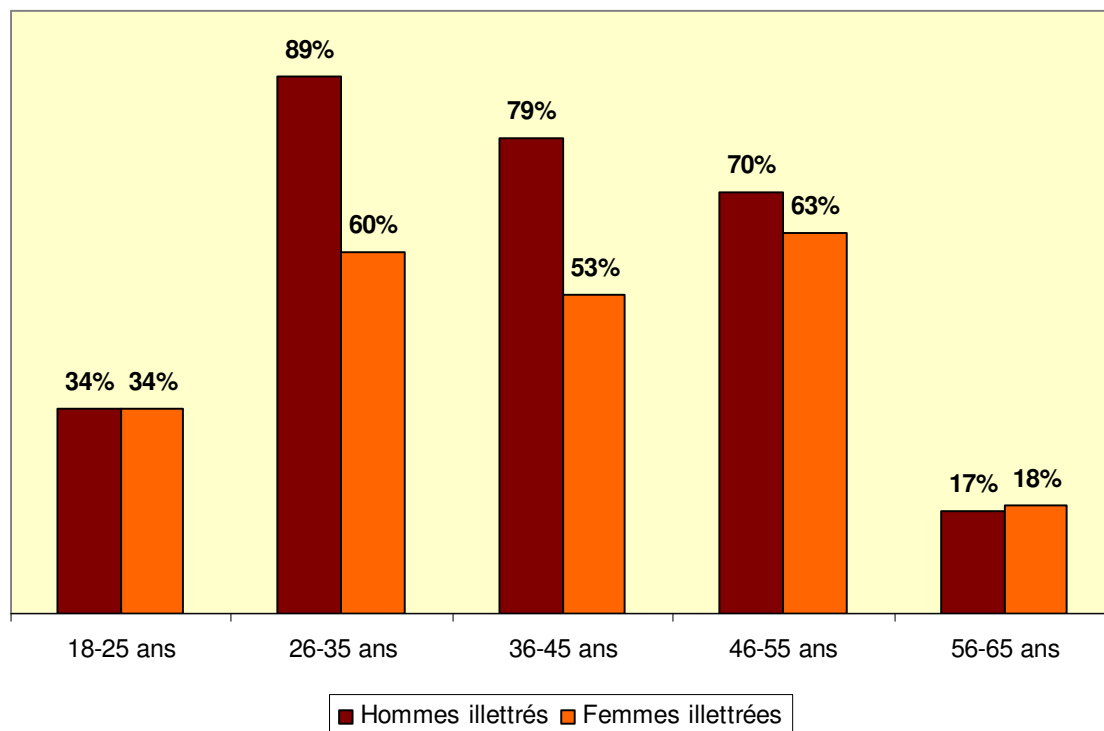
B -llettrisme et emploi : par sexe et groupes d'âges

Comparaison de la situation face à l'emploi entre les hommes et les femmes non confrontés à l'illettrisme par tranches d'âge :



Source : fichier Insee IVQ 2004/2005 – Traitement ANLCI
Champ : population 18-65 résidant en France métropolitaine

Comparaison de la situation face à l'emploi entre les hommes et les femmes confrontés à l'illettrisme par tranches d'âge :



Source : fichier Insee IVQ 2004/2005 – Traitement ANLCI
Champ : population 18-65 résidant en France métropolitaine en situation d'illettrisme

On observe que pour les 18 à 25 ans, le pourcentage d'hommes et de femmes confrontés à l'illettrisme et qui sont dans l'emploi est le même. L'écart se creuse au détriment des femmes pour les 26-35 ans, continue à être très important pour les 36-45 ans, se réduit à partir du groupe d'âge 46-55 ans, l'égalité est retrouvée pour les 56-65 ans. **Dans tous les cas, entre 25 et 55 ans, les femmes en situation d'illettrisme sont moins souvent dans l'emploi que les hommes.** En comparaison avec les personnes qui n'y sont pas confrontées, on remarque que l'écart entre les hommes et les femmes illettrées dans l'emploi varie très peu de 26 à 35 ans (18 points) et de 46 à 55 ans (13 points)

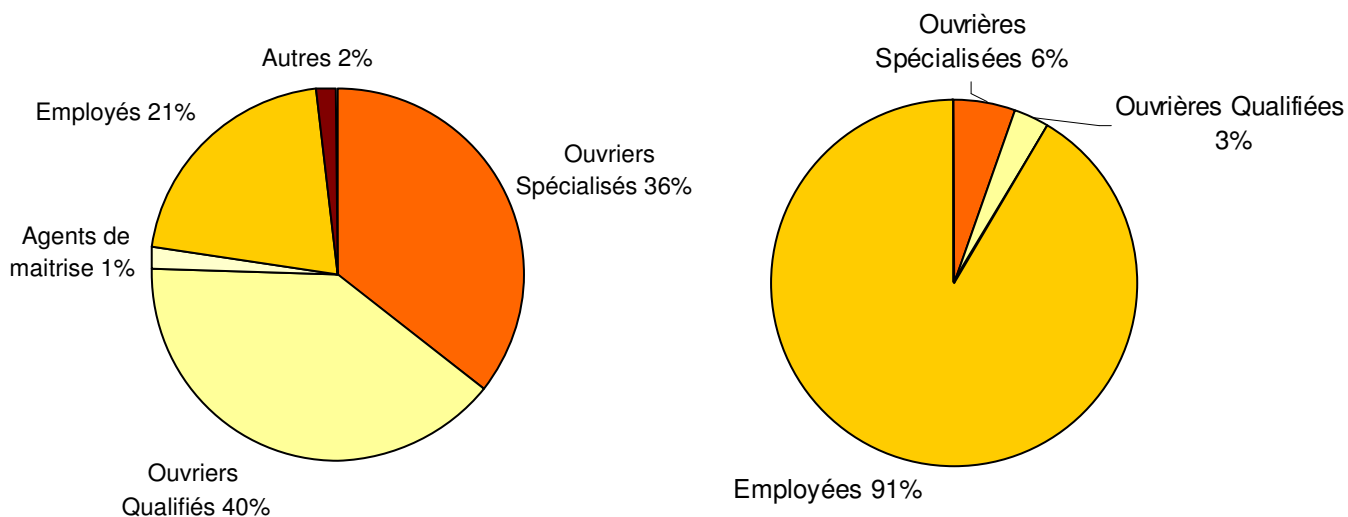
Pour les femmes l'illettrisme constitue donc certainement un frein beaucoup plus important que pour les hommes pour accéder à l'emploi dans la période centrale de la vie active, entre 26 et 45 ans.

6. Illettrisme, hommes et femmes : âges et types d'emploi

Hommes

Femmes

26-35 ans en situation d'illettrisme



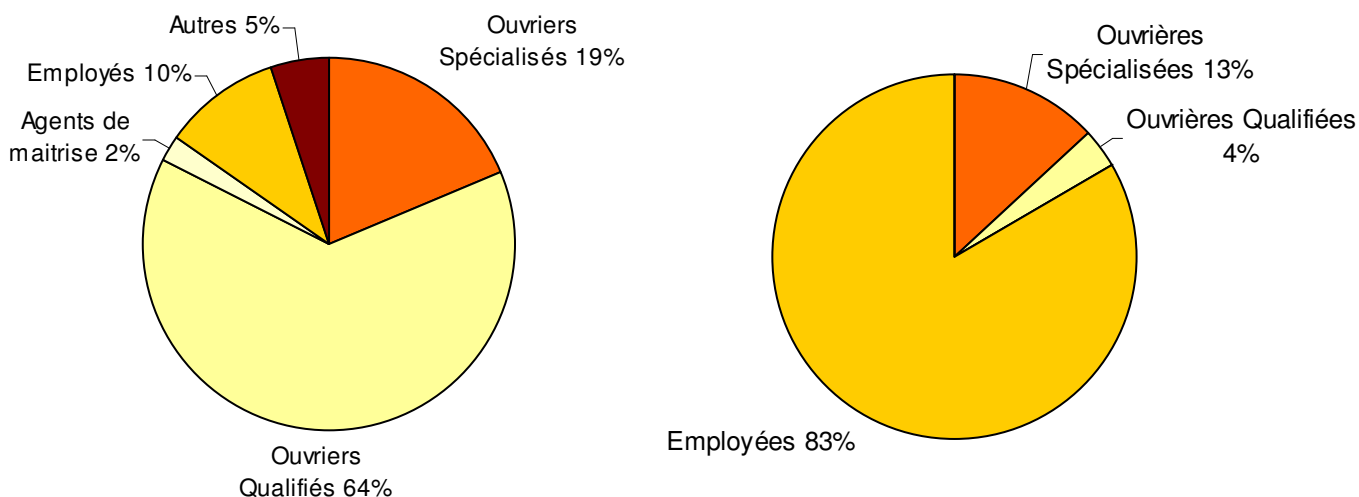
Source : fichier Insee IVQ 2004/2005 – traitement ANLCI

Champ : personnes 18-35 ans en situation d'illettrisme et dans l'emploi en France métropolitaine

Hommes

Femmes

36-45 ans en situation d'illettrisme



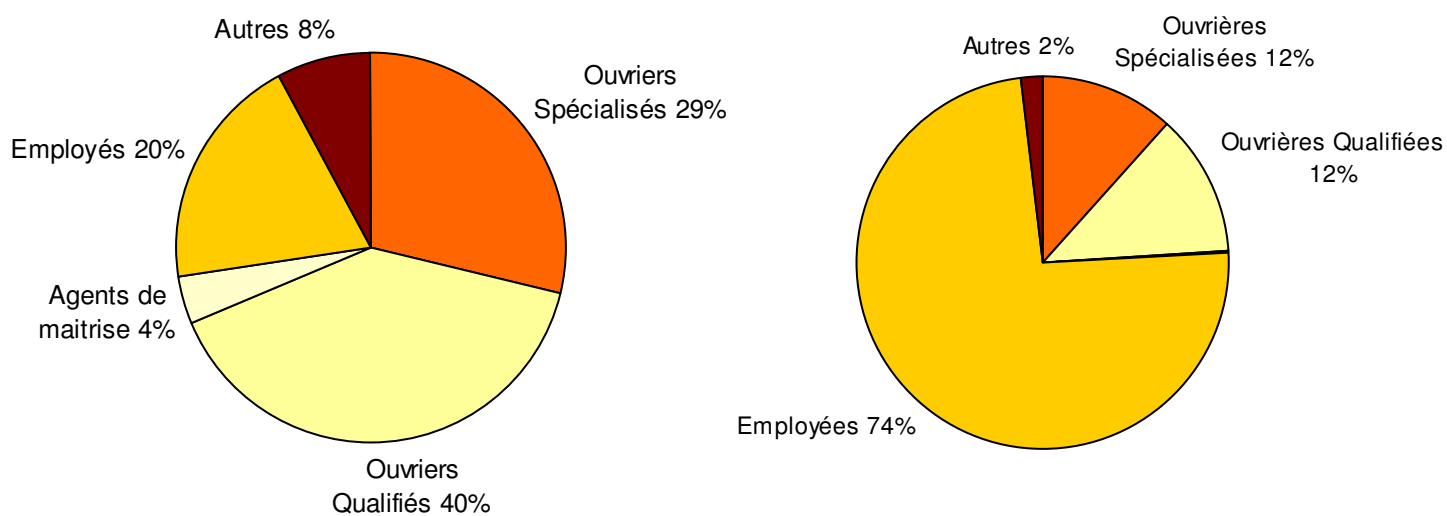
Source : fichier Insee IVQ 2004/2005 – traitement ANLCI

Champ : personnes 36-45 ans en situation d'illettrisme et dans l'emploi en France métropolitaine

Hommes

Femmes

46-55 ans en situation d'illettrisme



Source : fichier Insee IVQ 2004/2005 – traitement ANLCI

Champ : personnes 46-55 ans en situation d'illettrisme et dans l'emploi en France métropolitaine

Dans les trois groupes d'âges considérés, on constate que les hommes et les femmes dans l'emploi et confrontés à l'illettrisme n'occupent généralement pas les mêmes types d'emploi.

Les hommes sont massivement des ouvriers (plus de 70 % en moyenne sur les trois groupes d'âge considérés), **les femmes des employées** (plus de 80 % en moyenne sur les trois groupes d'âge).

7. Domaines de difficultés face à l'écrit : hommes et femmes.

Le module ANLCI⁴ comprend un certain nombre d'épreuves qui sont proposées aux personnes enquêtées. Lorsque l'on observe les résultats aux exercices qui portent sur les trois dimensions de la relation à l'écrit : identification de mots (déchiffrage), écriture de mots sous la dictée, compréhension de textes simples, on observe un certain nombre de différences dans les domaines de difficultés pour les hommes et pour les femmes :

Identification de mots⁵ : 1,4 % des hommes contre 0,7 % des femmes ne parviennent pas à identifier les mots.

Dictée : 8,1 % des hommes contre 3,6 % des femmes ne parviennent pas à écrire sous la dictée.

Compréhension : 7,9 % des hommes contre 6,3 % des femmes ne comprennent pas un texte simple.

Le taux de graves difficultés en dictée est deux fois plus important chez les hommes que chez les femmes. Le taux de graves difficultés pour l'identification des mots également.

Les femmes réussissent mieux que les hommes dans ces trois domaines.

⁴ Combien, ANLCI 2009 – page 12 ; téléchargeable sur www.anlci.gouv.fr

⁵ Champ : France Métropolitaine – population scolarisées en France

Conclusion

Toutes les analyses montrent que les hommes et les femmes ne sont pas égaux face à l'illettrisme.

Plus nombreux à être confrontés à l'illettrisme les hommes sont cependant moins affectés dans leur rapport à l'emploi que les femmes dans la même situation. Moins nombreuses, en effet **elles sont en revanche plus durement affectées** que les hommes **quand il s'agit d'accéder à un emploi**

L'illettrisme pénalise davantage les femmes quand il s'agit d'accéder à un emploi.

Deuxième partie :

**LES INEGALITES ENTRE HOMMES ET FEMMES
FACE A L'ILLETTRISME**

Forum Permanent des Pratiques

Cette étude a été réalisée pour l'ANLCI par Hugues Lenoir

Avec l'appui d'**Edris Abdel Sayed** d'Initiales (Chaumont), **Aline Bomba** d'Uniformation (Paris), **Michel Chourin** d'Education et formation (Rouen), **Danièle Colombel** (Haute-Normandie), **Jacques Delorme, Marie-Pierre Clément et l'équipe de l'Alpes** (Lyon), **Lydie Gentilhomme** de l'ADMR (Blois), **Michel Jégou** du CNFPT (Brest), **Pascal Kieger** d'Espaces Formation (Brest), l'ensemble des stagiaires concernés, ainsi que l'équipe de l'ANLCI et tout particulièrement **Armelle Delample** et **Jean-Pierre Jeantheau**.

1. Introduction

Depuis longtemps nous souhaitons travailler sur la question de l'illettrisme au féminin, pensant, en nous appuyant sur mes travaux antérieurs, qu'il pourrait être de nature et/ou d'intensité différent. Cette intuition confrontée à l'analyse des statistiques de l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) et aux extractions de Jean-Pierre Jeantheau nous ont permis de vérifier le bien fondé de notre questionnement et nous ont conduit à formuler un certain nombre d'hypothèses sur cette inégalité entre les femmes et les hommes face à l'illettrisme.

Le travail que nous avons engagé sur la question de l'inégalité entre les hommes et les femmes face à l'illettrisme avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) en sera une première approche qu'il conviendra à l'évidence d'approfondir. De plus, cette recherche permettra de mieux connaître les femmes en situations d'illettrisme. En effet, si de nombreux travaux traitent des adultes en situations d'illettrisme aucun à notre connaissance n'a eu pour objet spécifiquement les femmes et encore moins la question de l'inégalité homme/femme devant ce phénomène. Il s'agit donc d'un travail pionnier dans ce domaine.

2. Problématique et hypothèses

L'objectif de ce premier travail de recherche qui s'inscrit dans le cadre d'une sociologie compréhensive vise à interroger la question de l'inégalité entre les hommes et les femmes face à l'illettrisme. A l'analyse, les statistiques font apparaître clairement, avec des nuances selon les tranches d'âges (voir la première partie du présent document) que les hommes sont plus fréquemment touchés que les femmes par l'illettrisme ce qui en matière d'inégalité entre les hommes et les femmes peut apparaître comme une exception sociologique à interroger. En effet, qu'est-ce qui peut expliquer de tels écarts, pourquoi les hommes et les femmes sont-ils inégaux devant l'illettrisme, quelles en sont les causes, quels en seraient les remèdes ? Sont-ce les mêmes formes d'illettrisme ?

Les extractions des statistiques de l'enquête IVQ réalisées par Jean-Pierre Jeantheau m'ont conduit à formuler un certain nombre d'hypothèses d'ordre sociologique sur cette inégalité.

En premier lieu, des hypothèses proposant une explication ou une partie d'explication reposant sur l'analyse des parcours et des « histoires » de scolarité. L'inégalité pouvant s'expliquer ou au moins s'éclairer par une ou plusieurs variables. Comme celle d'une meilleure scolarisation voire une meilleure réussite scolaire pour les filles sociologiquement bien établies, un nombre plus grand de décrocheurs parmi les jeunes hommes que parmi les jeunes filles ou un décrochage plus tardif des jeunes femmes et une plus longue exposition à la connaissance, un intérêt plus marqué pour la chose scolaire de la part des filles et un rapport aux savoirs différent, une soumission plus grande de celles-ci à l'autorité scolaire, plus d'émulation entre filles pour apprendre, une représentation de l'école plus valorisée et une image plus positive de l'école comme moyen pour « s'en sortir ? », ou encore des savoirs de base et compétences clés mieux stabilisés voire mieux maîtrisés en sortie de système scolaire donc moins sensibles à une érosion des connaissances acquises, érosion très productrice d'illettrisme de récurrence.

En second lieu des hypothèses proposant des explications par l'activité sociale et/ou domestique qui pourraient venir renforcer les variables productrices d'illettrisme énoncées ci-dessus en lien ou non avec l'histoire scolaire comme une vie hors de l'école plus compatible avec les apprentissages : devoir plus régulier, plus de présence de filles dans les structures dédiées à l'aide scolaire ou encore une présence moindre des jeunes filles moins à l'extérieur (jeux de ballon...) ou encore des phénomènes de dépendance moins accentués. Les filles étant de fait moins « accro » aux jeux vidéo et/ou à la télévision avec des nuances pour cette dernière. Des phénomènes « d'addictions » fortes aux écrans sont avérées et les jeunes filles n'échappent pas toujours à celles de certaines séries ou émissions de télévision à caractère « académique ». Enfin, les plus jeunes femmes seraient moins sensibles au discours des copains : bouffon, fayot... qui valorise l'échec et le caïdat scolaire.

Pour les femmes plus âgées, elles seraient moins sujettes au phénomène de récurrence ou celui-ci serait moins rapide du fait d'un entretien ou d'une relance des apprentissages pour et par les femmes lors de la scolarisation des enfants et/ou des liens entretenus avec les administrations (CAF, Pôle emploi, école) voire même par la lecture de journaux « féminins » ou un intérêt pour certains jeux télévisés qui mobilisent « de » la lecture (Questions pour un champion) ? Il va de soi que le présent travail n'apportera pas de réponses, mêmes sommaires, à toutes ces hypothèses mais toutes valent la peine non seulement d'être évoquées et ultérieurement travaillées.

D'autres hypothèses secondaires sont apparues au fil de la réflexion préalable au travail de recherche ou au cours de sa réalisation. Les femmes et les hommes mobiliseraient-ils-elles des savoirs de nature différente dans des activités genrées⁶ qui pourraient fournir une première piste d'explication de la récurrence plus forte chez les hommes ? Les femmes dans leurs activités sociales et domestiques utiliseraient davantage des savoirs de types généraux convoqués lors de la réalisation de travaux ménagers ou de loisirs (couture, tricot, cuisine, courses... durant lesquelles sont utilisées des connaissances de lecture, de calcul (comptage, proportion) quelquefois d'écriture en d'autres termes des savoirs « scolaires » comme lors du maintien du lien avec les administrations et la scolarité primaire des enfants qui leur est très souvent dévolu. Les hommes quant à eux feraient usage de savoirs plus techniques et/ou de savoirs plus intuitifs, moins formalisés à l'écrit, requérant moins de lecture (bricolage...) : savoir de la main et relevant du bon « sens technique ». Ce qui par ailleurs expliquerait peut-être en partie une réussite moindre des hommes au test de type « module ANLCI ».

L'inégalité des femmes et des hommes face à l'illettrisme apparaît donc riche en pistes de recherche ouvrant à une meilleure compréhension de ce fait social.

⁶ Nous avons choisi d'utiliser l'adjectif genré plutôt que sexué car genré renvoie à une construction sociale ce qui n'est pas le cas de sexué. Il nous est donc apparu plus légitime ici même si sa sonorité n'est pas des plus musicales, il faut en convenir.

3. Méthodologie et échantillon

3.1 - Méthodologie

Pour réaliser ce travail nous avons conduit 18 entretiens semi-directifs sur la base d'une grille préétablie en accord avec l'ANLCI (voir en annexe) ; 17 l'ont été en face à face, 1 a été réalisé par téléphone, tous entre février et avril 2010. L'ensemble de ces entretiens a été décrypté et dactylographié afin de pouvoir procéder à une analyse de contenu rigoureuse et systématique sur laquelle sont fondés nos résultats. Dans ce rapport l'utilisation des citations a été un choix pour faire entendre, plutôt lire, les paroles des acteurs et actrices eux-mêmes et non d'utiliser la paraphrase. Suite aux citations le F. signifie qu'il s'agit d'une femme, le H. d'un homme. Chaque lettre est suivie du numéro de l'entretien.

3.2 - Échantillon

Initialement notre échantillon devait être composé de 10 femmes et 10 hommes entre 25-35 et 35-45 ans. Ces tranches d'âge définies en accord avec l'équipe de l'ANLCI se justifiaient à nos yeux par le fait que l'enquête IVQ et les extractions qu'en a fait Jean-Pierre Jeantheau de l'ANLCI établissaient clairement que l'inégalité entre les femmes et les hommes était plus importante dans ces catégories d'adultes en situations⁷ d'illettrisme.

Pour des raisons d'opportunité et/ou de disponibilité des stagiaires et/ou des formatrices et des formateurs qui nous ont accueillis, l'échantillon réellement rencontré est quelque peu différent. Il est composé de 10 femmes et 8 hommes âgés de 30 à 55 ans pour autant les plus de 45 ans sont minoritaires (4 femmes et 2 hommes). Pour les femmes, elles ont de 33 à 55 ans, les hommes de 30 à 49. Un tel écart entre l'échantillon réel et l'échantillon souhaité nous amènera dans certains chapitres de ce rapport de recherche à scinder notre échantillon. Pour les questions d'ordre général nous travaillerons à partir de tous les entretiens réalisés, pour d'autres relatives à la tranche 25-45 ans nous conduirons nos analyses sur la base de 12 personnes.

En dehors des tranches d'âge nous avons choisi de rencontrer des personnes dans des régions et des secteurs d'activités différents, privés et publics, afin d'avoir un panorama plus large de points de vue et de situations. Toutes les personnes rencontrées ont un emploi.

Pour les femmes 5 d'entre elles sont issues du secteur de l'aide à domicile en Région Centre, 3 travaillent en Champagne-Ardenne, 2 à l'Éducation nationale, l'une est fonctionnaire agent d'entretien et d'accueil, l'autre est assistante et contractuelle, la troisième est femme de ménage pour plusieurs employeurs. Une en Région Rhône-Alpes travaille dans le nettoyage privé, une en Bretagne est agent d'entretien et fonctionnaire territoriale.

Pour les hommes, 6 travaillent en Bretagne et relèvent de la fonction publique territoriale mais dans des activités diverses. L'un travaille aux espaces verts, l'un est couvreur. Un autre est plombier chauffagiste, un autre éboueur chauffeur, un autre travaille au service des sports. Le

⁷ En cohérence avec mes travaux antérieurs, j'utiliserai situationS au pluriel pour bien marquer la multiplicité des situations d'illettrisme.

sixième s'occupe de l'entretien de locaux. 2 autres hommes vivent en Région Rhône-Alpes, l'un est ramoneur thermicien dans le privé, l'autre agent d'entretien à la ville de Lyon après avoir été boucher.

Sur la totalité de l'échantillon, 14 personnes ont des enfants, 4 sont célibataires sans enfants. 8 femmes ont des enfants, 2 sont mariées ou en couples, 3 sont célibataires, 1 est divorcée, 1 est veuve, 1 non renseignée. 2 sont célibataires sans enfant. 6 hommes sont mariés ou en couple avec enfants, 2 sont célibataires sans enfant. Quant au nombre et à l'âge des fratries ils sont très hétérogènes compte tenu des différences d'âge dans notre échantillon. Les fratries sont composées de 1 à 7 enfants pour les femmes et de 1 à 5 pour les hommes et les âges vont de 7 semaines à 27 ans.

Nos résultats basés sur du déclaratif de personnes ne prétendent pas à une quelconque représentativité, ils sont un éclairage sur des réalités sociales et sur leurs effets, en particulier ici une inégalité des femmes et des hommes face à l'illettrisme malgré des histoires et des parcours assez similaires. Ils sont aussi une aide à une meilleure appréhension de données statistiques complexes.

Au-delà de ce que ce travail prétend éclairer, il nous faut convenir qu'il comporte quelques limites. D'une part, comme nous l'avons dit, le nombre restreint de personnes rencontrées en limite la portée ; d'autre part, toutes ces personnes étaient en formation donc relevant d'un profil particulier d'adultes ayant décidé de se ré-engager dans des processus d'apprentissage. Ce léger biais est à notre sens compensé par le fait que toutes ces personnes avaient été « testées » et connues pour leurs situations d'illettrisme.

I. Parcours scolaires des interviewé(e)s

Quant aux parcours scolaires, nous avons choisis de demander aux interviewé(e)s à la fois d'évoquer le leur, mais aussi, à des fins de corrélations et d'éclairage celui de leurs enfants scolarisés et de leurs parents. Avant de tenter de tirer quelques enseignements de cette approche, revenons tout d'abord sur les itinéraires scolaires des personnes rencontrées.

Nous traiterons d'abord des huit femmes entre 25 et 45 ans, ensuite nous intégrerons les 2 femmes plus âgées pour comparaison. Nous procéderons ensuite de la même façon avec les hommes. Enfin nous analyserons les parcours des interviewé-e-s de l'échantillon dans leur globalité.

■ Parcours de femmes

Dans l'ensemble les femmes de la tranche d'âge 25-45 ans sont peu diplômées. Seules trois d'entre elles ont obtenu une certification, l'une a un BEPC [Brevet d'Etude du Premier Cycle du second degré] (F.11), une autre un CAP de couture (F.3) et une troisième cumule 2 CAP de couture et un bac pro « vêtements de peaux » (F.4). Bac obtenu grâce aux épreuves pratiques⁸ :

⁸ Lors de notre rencontre F.4 était en formation de remise à niveau en écriture et lecture.

« J'ai rattrapé avec le professionnel, obligé, je l'ai eu par le professionnel » (F.4).

Pour ces diplômées, il apparaît que cette certification obtenue était le maximum accessible :

« J'aimais pas trop ça, j'ai jamais été trop à l'aise avec l'école. J'ai eu mon BEPC, C'est tout » (F.11)

« Moi j'ai poussé à faire le bac (...) mais je n'aurai pas pu monter plus de tout façon » (F.11).

Pour les autres femmes les parcours scolaires sont généralement très écourtés. Les arrêts se situent pour le plus précoce en CE 1 suivi d'une classe de « perfectionnement » (F.5) et pour les plus tardifs en 3e voire en début de 3e (F. 18), quelquefois suite à un passage dans un IMP (Institut médico-pédagogique).

Quant aux causes des décrochages des diplômées ou non, elles sont de natures différentes mais parfois cumulatives.

Soit la cause est imputée aux parents :

« Mes parents voulaient que j'arrête les études pour travailler » (F.9),

« Mes parents sont d'une tout à fait d'une autre époque, pour eux l'école ne sert à rien » (F.3).

Soit à des orientations scolaires aléatoires ou non souhaitées, voire imposées qui ajoutées à un niveau faible a entraîné un décrochage plus ou moins rapide :

« Je voulais être professeur de dessin (...). Ma mère n'a jamais voulu » (F.3)

Soit à des mises au travail très jeunes :

« J'ai eu un vrai travail à 14, 15 ans » (F.3)

Soit à un manque de niveau scolaire incompatible avec une poursuite d'étude :

« On m'a proposé un CAP mais je ne me sentais pas capable, surtout au niveau théorie » (F.1)

Soit pour l'une d'entre elle, à une grossesse précoce :

« J'ai énormément manqué l'école en primaire et au collège, puis en 4è je suis tombée enceinte de ma fille, j'avais 15 ans, et c'était une grossesse qui se passait mal, j'ai donc arrêté l'école à 15 ½ » F.18).

Les causes des ruptures scolaires sont donc multiples mais toutes aboutissent pour ces femmes au même constat, un niveau faible en termes de compétences et de savoirs de bases. Il en va de même pour les deux femmes plus âgées.

« J'ai intégré une primaire, là je ne m'y suis jamais faite et j'ai rapidement été en échec scolaire (...). Après j'ai fait de la couture, mais je n'ai pas fini (...). Vous savez c'était des voies de garage » (F.16).

«Parce que j'avais du mal à l'école et comme je n'aimais pas l'école, je voulais travailler » (F.10)

■ Parcours d'hommes

Le parcours scolaire des hommes semble un peu différent à première vue. Ils ont presque tous été orientés vers l'apprentissage y compris les deux hommes un peu plus âgés.

Deux d'entre eux sont passés par une CPPN [Classe Pré Professionnelle de Niveau] suivi pour l'un par une classe de préapprentissage (H. 6), par une classe de CAP pour l'autre (H.12), un autre a suivi une SES [Section d'Enseignement Spécialisé] puis un apprentissage (H.14), un après un BEPC a été orienté vers un BEP maintenance où il a échoué (H.11).

Pour ceux qui ont préparé le CAP, 2 ont échoué (H. 14 et 17), un a obtenu la partie pratique (H. 15) et son CFG [Certificat de Formation Générale] en 1999 en formation continue, 1 a obtenu un CAP complet de couvreur (H. 12). Pour les deux plus âgés, un a échoué, l'autre a un CAP de boulanger (H.13) et a réussi en 1995 en formation continue son CFG [Certificat de Formation Générale].

Les origines du décrochage des hommes sont aussi multiples, cumulatives aussi parfois et dues, soit à des causes familiales :

« C'est à partir du CP que j'ai eu beaucoup de problèmes, il y (avait) des problèmes familiaux » (H.15).

Soit à un niveau trop faible très vite avéré et/ou une orientation inadaptée :

« En fait, j'étais pas terrible à l'école (...). Je m'étais orienté vers un BEP de maintenance des systèmes automatisés, mais ça ne me plaisait pas du tout (...) j'étais orienté vers un truc que j'aimais pas en plus, c'était vraiment parce qu'il restait plus que ça, au début je voulais faire du graphisme, mais j'étais pas du tout au niveau. On m'a alors plus ou moins mis sur cette piste là. J'aimais pas du tout ça, tout ce qui est technique, le fraisage... j'étais pas du tout à l'aise avec ça, donc j'ai laissé tombé. De toute façon je savais que je voulais pas rester à l'école très longtemps » (H.11).

Soit à des formes de résistances scolaires :

« Parce que ça ne me plaisait pas. J'étais dégoûté déjà comme j'avais mon frère qui avait un an de moins lui il pouvait aller en récréation tandis que moi il fallait que je reste jusqu'à ce que mes devoirs soient finis alors j'ai pris en grippe tous les profs et je suis tombé à zéro » (H.14).

Soit à des rentrées dans la vie active très tôt :

« En pré-apprentissage, après j'étais apprenti J'ai fait un devancement d'appel et je suis rentré dans la vie active très vite » (H.12).

« Financièrement je n'en voyais pas l'intérêt. C'était plutôt ça, je voulais travailler pour gagner de l'argent. (...) Je ne voyais pas l'intérêt comme l'apprentissage en ce temps là c'était sur 3 ans (...). Je me suis dit je vais me lancer dans la pâtisserie boulangerie. J'avais un projet dans le temps c'était d'ouvrir une boulangerie pâtisserie ; apprendre bien le métier pour me lancer à fond là dedans après j'ai bien réfléchi, c'est dur vraiment et puis j'ai arrêté » (H.13).

Pour les deux plus âgés, les causes de l'interruption du parcours scolaire sont de même nature. Soit du fait de difficultés à suivre :

« J'étais pas mal en retard à l'école, j'ai toujours eu ce problème (...). Je n'arrivais pas à suivre » (H. 8).

Soit d'un peu d'intérêt pour la chose scolaire :

« Parce que j'allais pas souvent en cours, c'était obligatoire d'aller en centre d'apprentissage mais j'apprenais plus au travail, je voyais plus mon intérêt de rester au travail que d'aller en cours, les cours moi ça ne m'intéressait pas tellement, c'était plus par la pratique que j'ai appris mon métier » (H.13).

■ Parcours des femmes et d'hommes

Une première remarque s'impose, les différences d'âges entre les plus jeunes et les plus âgé(e)s ne sont pas significatives sur les parcours scolaires et sur les causes du décrochage. Les dimensions individuelles et ou collectives y sont importantes et en lien avec les histoires de vie de chacun-e. Au demeurant les parcours sont très écourtés et beaucoup n'aboutissent même pas à une certification de niveau V. Si l'absence et/ou le taux de certification sont comparables entre les hommes et les femmes, ce qui apparaît c'est une orientation plus systématique des hommes vers des filières techniques de type CAP. Pour les unes et les autres les difficultés « pour suivre » ou un désintérêt marqué pour la chose scolaire et une entrée précoce dans la vie active sont des causes déterminantes des décrochages. Notons que seuls, deux hommes⁹ dans le cadre de la formation continue ont obtenu une certification (CFG). Notre échantillon en l'état ne nous permet pas de valider l'hypothèse de parcours meilleurs ou plus longs et/ou d'un décrochage plus tardif des filles expliquant ultérieurement un pourcentage de femmes en situations d'illettrisme moindre. Au demeurant, cette hypothèse reste fondée et à démontrer sur un échantillon plus significatif.

II. Parcours scolaires des proches

Il nous est apparu intéressant pour mieux cerner le phénomène de l'illettrisme des femmes et des hommes de mieux cerner les parcours scolaires de leurs entourages pour tenter d'y trouver ou non des systèmes de reproduction voire de rencontrer des « héritiers » ou de repérer des

⁹ Pour nuancer, soulignons que ces deux hommes sont impliqués dans le même dispositif pédagogique dans la même ville

lignages connaissant les mêmes difficultés face à l'écriture, la lecture.... Pour ce chapitre, la division par sexe et ou par âge n'apparaissait pas à l'analyse significative, nous ne l'avons donc pas utilisée. Nous traiterons successivement de la situation scolaire des parents, puis des frères et sœurs et enfin des enfants des personnes rencontrées. Notons que tous et toutes ne sont pas dans la même connaissance des parcours de leurs parents et/ou que certain-e-s n'ont pas d'enfants ou que ces derniers sont trop jeunes pour être scolarisés.

■ Parcours des parents

Avant d'évoquer les parcours, il faut noter qu'une très large majorité des stagiaires sont d'origine populaire. La plupart des parents sont ou étaient ouvriers agricoles (F.14) ou fils de paysan (H.11) ; ouvrier dans le bâtiment (F.7) ; soudeur et couturière (F.5) ; chauffeur-livreur (H.13) ; ouvrier d'usine et plongeuse (H.8) ; contremaître à EDF (F.4) ; employé à la DDE [Direction Département de l'Équipement] (F.12) ou encore secrétaire puis assistante maternelle (H. 11). Une personne est issue de la DASS [Direction des Affaires Sanitaires et Sociales]. Deux personnes dérogent à cette appartenance l'un est fils d'officier (H. 15), une autre fille d'ingénieur (F. 16). Ce qui laisse à penser que si l'origine sociale est à interroger, il n'y a pas de fatalité et surdétermination absolue comme le parcours de certains enfants, nous le verrons, le confirmera. Une autre est en position intermédiaire, son père « *était représentant (puis) il a tenu un bar mais il avait des problèmes à l'écrit* » (H.17).

Notons que pour les mères, si parmi elles de nombreuses travaillent ou travaillaient, une forte minorité d'entre elles « *était au foyer* » (F.7) et « *s'occupait des enfants* » (H.17), après avoir travaillé un peu (F.14) ou « *commencé à travailler à 40 ans* » (F.12).

Les parents sont donc le plus souvent d'origine populaire. Quelquefois les interviewé-e-s n'ont pas idée des parcours parentaux : « *non, je ne sais pas, ils étaient pupilles donc je ne sais pas s'ils ont fait des études, non, ils n'ont pas d'études, je ne pense pas* » (H.8) ; « *je ne sais pas, il ne parlait pas de sa jeunesse* » (H.14).

Pour ceux dont les souvenirs sont plus nets, les situations sont très variées. Pour les uns, leurs parents ne sont allés que jusqu'au certificat d'études avec peut-être un effet générationnel que nous ne sommes pas en mesure de vérifier :

« Ils ont eu leur certificat d'études (...) mais ni l'un ni l'autre ne sont allés plus loin » (F.3).

« Mon père a son certificat d'études et ma mère a passé son certificat d'étude à 40 ans » (H.12)

Pour les autres les situations sont diverses. Pour les pères seuls deux d'entre eux ont fait des cursus long (école d'officier et d'ingénieur) pour les autres pères, certains n'ont pas fait d'études (F.6) : « *il n'a jamais été à l'école. Si, il y allait mais il se barrait* » (F.7). Pour quelques-uns parmi eux, ils ont suivis des cursus courts de type CAP, obtenus ou non : soudeur (F.5), tailleur (H.13), horticulteur (H.11)

Quant aux mères, elles apparaissent, tout étant relatif par ailleurs, légèrement plus diplômées que les hommes même si certains détails nous échappent. Soit comme les hommes, elles ont été engagées dans des parcours professionnels : coiffeuse (F.4), couturière (F.5), secrétaire

(F.11) ou elles ont poursuivi des cursus plus généraux sans que nous en connaissions toujours la portée :

« Ma mère a eu le BEPC, elle était très fière de ça » (H.17).

«Ma mère, elle a fait des études, mon père non » (H.6).

« Ma mère, a eu plusieurs diplômes, je ne peux pas vous dire lesquels mais je sais qu'elle est allée loin dans les études » (H.13).

Ainsi, parmi les parents des interviewé-e-s, sans préjuger de leurs niveaux réels, ils semblent que leurs parcours soient assez proches de ceux leurs enfants, hormis les deux personnes dont les pères avaient suivis des études supérieures. Soulignons que les mères, mais il faudrait pousser les investigations plus avant ont peut-être, au moins pour certaines d'entre elles, un meilleur niveau, donc plus loin des situations d'illettrisme.

■ Parcours des fratries

Sur le parcours des fratries nos informations sont partielles mais elles apportent quelques éléments sur les entourages et les niveaux d'études de ces derniers, quelquefois identiques à celui des personnes interviewées, d'autres fois très différents. Il se dégage en effet très nettement deux types de situations. Pour certain-e-s plutôt minoritaires, l'ensemble de la fratrie a connu les mêmes échecs scolaires (F.18) et les mêmes difficultés :

« Tous mes frères et sœurs, puisque l'on est dans une grande famille, tous sont partis à 14 ans. Chez mes parents c'est que le boulot (...), l'école ça sert à rien » (F.3).

« Oui, j'ai deux frères et 2 sœurs. Non, tous on n'a pas de niveau (...) le deuxième a été à l'école comme moi. Si, peut être la troisième est allé un peu plus loin (...). Mon deuxième frère a essayé, mais il n'a pas eu la moyenne à son CAP » (F.1).

Pour plus du quart de l'échantillon (6 personnes), sur des données il est vrai lacunaires, les frères et sœurs ont eu des parcours scolaires prolongés et plus ou moins réussis. Pour certain-e-s, les parcours de la fratrie sont nuancés et révèlent des réussites relatives.

« Mon frère, il est un peu mieux que moi (...), mes sœurs il n'y a pas de problème (...) il y en a au moins une qui est bachelière » (F.12).

« Elle est sortie avec un BEP de sanitaire et social (...). Elle a redoublé une fois le CM1 ou le CM2. Après, c'est bon, elle a tout passé » (F.5).

Pour d'autres, au nombre de quatre, les parcours ont été plus longs et ont conduits frères et/ou sœurs dans l'enseignement supérieur.

« J'ai qu'une sœur, elle a fait 2 ans après le bac dans le domaine de la publicité » (F.4).

« Mon frère (...) il avait un très bon niveau. Il avait un bac de maths et il avait un BTS (...) et ma petite sœur, elle a un BTS de maths (...) et elle est passée au dessus encore du BTS » (H.15).

« Non, je suis la seule, mon frère est ingénieur, ma sœur s'occupe d'une maison de culture » (F.16).

Au regard des parcours scolaires des frères et sœurs, il apparaît qu'il n'y aurait pas toujours de fatalité sociologique à l'illettrisme. Que si dans un certain nombre de cas l'ensemble du milieu familial est un terreau favorable à l'illettrisme dans bien d'autres, il est le résultat d'histoires individuelles.

■ Parcours des enfants des personnes rencontrées

Les parcours des enfants sont eux aussi variés. Certaines lignées connaissent une bonne réussite scolaire (3 entretiens), d'autres des réussites et des échecs partagés (6 entretiens), d'autres sont dans la reproduction et souvent en difficultés et peut-être en situations d'illettrisme (4 entretiens). Pour les autres personnes soit leurs enfants ne sont pas en âge scolaire, soit elles n'ont pas d'enfants.

Pour les réussites, les parcours s'échelonnent de l'obtention de CAP, deux enfants de H.13, les autres sont encore scolarisés, au bac professionnel pour la fille de F.9. Pour ceux dont les enfants sont plus jeunes il y a quelquefois des redoublements, fils et fille de F.14, sans encore préjuger de l'avenir mais aussi de très bons résultats.

« C'est de très bons élèves (...). Le grand lui, il prépare un bac S en sciences de l'ingénieur » (H.6).

D'autres lignées connaissent à la fois des réussites et des échecs scolaires. Des certifications obtenues de type CAP (fils de F. 10 et fille de F. 18 après quelques difficultés) ou des sorties du système scolaire sans certification (autre fils de F.10)

« Le garçon faut le pousser alors que Margaux qui a dix ans, elle, il n'y a pas de souci » (H.17).

« Ça a marché, ma fille de 27 ans est infirmière (...celui de) 26 il est chauffeur livreur (... et pour la dernière) CM1, ça va très bien à l'école pour elle » (F.7).

Certaines familles par contre sont reproductrices de situations d'illettrisme. Les cinq enfants (garçons et filles) de F. 2 ont quitté précocement l'école car très vite pour eux « ça a été très dur ». Ceux de F. 3 sont dans la même situation. Son fils de 15 ans « a décroché en 5e » et pour sa fille « ça n'a pas très bien marché ». Quant au fils de F.5, il a eu des difficultés au CP, donc il a redoublé son CP » mais maintenant « il a bien démarré ». Enfin pour H. 17, le constat bien que lucide est douloureux : « quand je vois mon fils, je vois un peu comme j'étais ».

Deux occurrences spontanées ont attiré notre attention quant à l'importance dans l'environnement des enfants de la présence d'un parent fortement scolarisé (ici deux mères) et d'un parent en situations d'illettrisme.

« Elles (ses filles) ont un peu de mal mais ça va. Ma femme est comptable donc heureusement qu'elle est là » (H.12).

« Ça se passe très bien, j'ai la chance d'avoir une épouse qui a un niveau scolaire très bon et qui a pris en charge les devoirs, moi je n'ai pas pu parce que j'ai des lacunes. Je ne saurai pas faire, du coup, je me mets en retrait et je fais autre chose » (H.17)

Sans pouvoir pousser plus loin l'analyse, mais il s'agit peut-être d'indices sur la réussite potentielle de certains enfants d'un parent en situation d'illettrisme. Une attention particulière et une présence forte du deuxième parent. En tout état de causes une piste à explorer.

A l'analyse des parcours des différentes catégories, remarquons que pour les personnes rencontrées la différence entre le parcours des femmes et des hommes n'est pas significative et que de fait notre hypothèse d'une « meilleure scolarisation » reste une hypothèse. Le meilleur niveau de savoirs des femmes se joue donc bien, au moins pour une part, en dehors de l'école et/ou après l'école, compte tenu d'une pratique plus courante et plus fréquente de lecture et d'écriture dans leur vie sociale et domestique.

Pour les parcours des parents, ils permettent d'établir au moins pour notre échantillon que s'il n'y a pas de surdétermination absolue, il y a toutefois des similitudes qui se retrouvent d'une génération à l'autre. Quant aux fratries et aux lignées, les parcours repérés sont beaucoup plus diversifiés et la place de l'illettrisme est de fait moins présente que nous aurions pu le penser. Enfin, nombreux parmi les frères et sœurs d'adultes en situations d'illettrisme ne le sont pas et nombreux parmi leurs enfants ont de bonnes chances d'avoir une scolarité réussie.

III. Ecriture, lecture et calcul

Nous avons interrogé les personnes rencontrées afin de mieux mesurer qui chez elles utilisaient le plus fréquemment les savoirs de base. Les réponses nous le verrons sont multiples même si certaines tendances se dégagent. Par contre il est quelquefois difficile dans les propos recueillis de distinguer ce qui relève de représentations, de ce qui relève de constats objectifs et établis au regard de la réalité des interviewé(e)s.

■ Des activités partagées

La première réponse à la question générale visant à mieux cerner si l'activité de lecture et d'écriture est plutôt masculine ou féminine est majoritairement que ces activités sont partagées entre les hommes et les femmes (13 entretiens).

« Je ne fais pas la différence, c'est masculin et féminin » (H.11).

« Les hommes lisent et les femmes lisent » (F.1)

« Les deux, un homme peut lire autant qu'une femme (...). Je pense qu'une femme a tout autant le droit d'écrire qu'un homme maintenant » (F.9).

Mais lorsque l'on pousse le questionnement plus avant des nuances fortes apparaissent assez nettement dans les discours des hommes et des femmes. Tout d'abord concernant la lecture, si l'activité demeure partagée, elle est pour quelques-un-e-s, très peu nombreux-ses liée au genre :

« Je pense que c'est les hommes qui lisent plus que les femmes » (H.13).

« Ce que je vois, il y a plus de femmes qui lisent que de mecs au moins dans l'entourage où je suis moi » (H.12).

■ Des pratiques genrées

La nature des lectures est très nettement genrée voire stéréotypée sans toujours pouvoir distinguer, encore une fois, les faits objectifs des représentations. Reste que ce discours visant à distinguer lecture d'homme et lecture de femme est porté par les deux sexes (5 entretiens).

« Un homme peut lire autant qu'une femme mais pas les mêmes sujets » (F.9).

« Parce que les hommes c'est les journaux avec le p'tit noir et les femmes, c'est femme actuelle, les publics, les petits ragots » (H.11).

« Les hommes c'est plutôt le sport, le tiercé, les voitures aussi et les femmes c'est plutôt la cuisine, l'habillement (...), la mode. On est séparé, je dirai, par deux mondes » (F.9).

« Pour les hommes, c'est plutôt les journaux, pour les femmes c'est plutôt les peuples » (H.6).

Si les hommes sont quelquefois moins lecteurs, cela s'expliquerait par le fait qu'ils « sont plus à l'extérieur » (F.5) et/ou que les hommes seraient « plus dans le côté pratique ».

Quant aux pratiques d'écriture, elles sont beaucoup plus « féminines » que « masculines ». 16 personnes en attestent clairement, 6 hommes sur huit et 8 femmes sur 10. Ce qui tend à valider une de nos hypothèses selon laquelle le taux moindre d'illettrisme féminin, souvent récurrent, serait lié en partie à un usage plus régulier et à un éloignement moins grand de certains savoirs de base.

« Je pense que les femmes écrivent plus que les hommes » (H.14).

« (C'est) beaucoup une activité féminine, il y a très peu d'hommes qui le font (...). Les miens (les hommes de la maison) ils n'écrivent pas » (F.10).

Les activités d'écriture des femmes sont de plusieurs natures et probablement cumulatives. Nous avons pu identifier quatre usages d'importance à peu près identiques et qui vont dans le sens des hypothèses que nous avons formulées. Le premier usage, quelquefois associé à la lecture, est en lien avec la scolarisation des enfants (4 occurrences).

« Oui, elle suit les devoirs (...) il n'y a personne qui échappe (...). Je préfère qu'elle reste à la maison à s'occuper des enfants (...) les suivre au niveau scolaire » (H.6).

« On est plus habilitée quand on a des enfants à faire des recherches pour des études pour des enfants, c'est toujours aux femmes qui sont toujours là à faire ça. Les hommes, ils sont plus en retrait » (F.3).

Le deuxième usage, tout aussi classique dans le cadre de la division sexuée du travail domestique, vise à satisfaire des exigences ou des besoins de type administratif.

« Je pense que la femme s'occupe plus des papiers à la maison, la paperasse, quoi... » (H.8).

« Je dirai plutôt les femmes, parce que les femmes c'est plutôt les papiers, c'est les femmes qui font ça normalement » (F.7).

Ou encore avec quelques nuances quant à une éventuelle évolution des pratiques entre les hommes et les femmes.

« Je pense que les hommes, ils s'en occupent mais je pense que longtemps la femme s'en occupait. Elle était plus apte à le faire, je pense, peut-être que la CAF, c'était un rôle pour la femme. Je ne sais pas, moi, ce que j'ai remarqué enfin chez mes parents, dans ma famille ou dans mon entourage, c'est toujours la femme qui doit faire les courriers, chose bizarre mais bon... » (F.9).

Autre activité qui entretient un rapport positif à l'écriture mais que nous n'avions pas envisagé, c'est l'écriture pour soi (3 occurrences). Plusieurs femmes, aucun homme, nous ont déclaré tenir une sorte de journal.

« Je tiens un cahier comme les ados font, un cahier de confidences, je tiens cela depuis longtemps, donc je consigne tous les jours ou tous les deux jours des petites choses de la vie courante » (F.3).

« Un écrit par rapport à ce qu'elles vivent ou ce qu'elles font, je pense pour les souvenirs ou pour, peut-être, se déstresser » (F.4).

Dans le même registre, un homme nous a confié que sa femme écrivait à ses amis (H.14).

Quatrième usage de l'écriture par les femmes, celui de préparation de copie ou de rédactrice lorsque leur compagnon n'est pas très enclin à produire du texte.

« C'est elle qui fait, je laisse faire, j'ai tendance un peu à laisser aller » (H.8).

« Comme je l'ai expliqué parce qu'ils comptent trop sur la dame justement » (H.6).

Ou que l'homme de la maison n'est pas en mesure d'être autonome dans ses actes d'écriture bien que son rôle soit « essentiel » en terme d'apport d'idée, virilité oblige.

« L'homme a peut-être plus d'imagination pour donner l'idée mais la femme, elle, question écriture, elle est plus douée (...). Oui, voilà, je donne l'idée, elle met en page la première fois et moi je recopie » (H.13).

■ Une exception, le calcul

Le calcul dans le discours des femmes, même si certaines tiennent leurs comptes (F.10), serait une activité semble-t-il mieux maîtrisée par les hommes. Soit parce que les femmes ont intégré des stéréotypes de genre face au calcul.

« Pour le calcul, je suis nulle là-dessus, je suis très en retard » (F.3).

« Il y a des femmes qui sont assez fortes en calcul, mais moi je me suis aperçue que la majorité des hommes étaient plus forts que les femmes à calculer (...). C'est peut-être dans leur cerveau » (F.9).

Plus vraisemblablement, et là encore l'usage régulier des savoirs comme contre feu à l'illettrisme récurrent prend sens, les hommes dans leurs tâches professionnels utiliseraient plus souvent les outils mathématiques :

« Pour moi (le calcul) ce serait pour les hommes parce qu'ils en ont besoin quand ils font les maçons, charpentiers et tout ça » (F.5).

« Cela dépend du travail qu'il font parce que si c'est un travail manuel (...). Mon compagnon, il est couvreur. Quand il faut qu'il couvre un toit, il faut qu'il sache le métrage et la quantité d'ardoises, de tasseaux. S'il n'est pas bon en calcul, ça marche pas pour le devis » (F.3).

Ainsi à un premier niveau de discours, la lecture et l'écriture seraient des activités partagées par les femmes et les hommes. A un deuxième, les propos se nuancent sur l'usage des ces outils et il apparaît nettement quant à leur utilisation des pratiques genrées. Les lectures seraient de nature et de contenu différents et l'écriture plutôt dévolue aux femmes. C'est en effet elles qui maintiennent, le plus souvent, le lien scriptural avec les administrations et l'école. En la matière, les hommes délèguent très largement cette tâche, souvent considérée comme difficile, à leurs compagnes. Quant au calcul, même si plusieurs femmes nous ont déclaré tenir leurs comptes, l'outil est plutôt considéré comme plus masculin et mobilisé plus fréquemment dans la sphère professionnelle où en règle générale le recours à l'écriture ou à la lecture est rare.

IV. Décrocheurs ou décrocheuses ?

Pour expliquer cet écart significatif entre les hommes et les femmes nous formulons une autre hypothèse, à savoir (au-delà des données nationales qui l'évoquent) que les garçons quitteraient le système scolaire plutôt que les filles et qu'ils y obtiendraient des résultats moins bons. Notre échantillon tend à largement valider les moindres résultats des garçons et des départs plus précoces. Rares sont ceux ou celles qui pensent que les filles quittent l'école plus tôt que les garçons, seul H.13 l'affirme. Rare aussi sont ceux ou celles qui considèrent que les garçons auraient de meilleurs résultats, seule F.18 le pense, bien qu'elle affirme aussi que « les difficultés c'est pour les garçons et les filles ». Difficultés partagées pour les deux sexes par 5 interviewé-e-s.

« Pour moi, c'est moitié, moitié, ça dépend du contexte » (F.3).

Les filles de fait connaîtraient moins de difficultés et seraient plus et/ou mieux scolarisées.

« J'ai toujours eu l'impression que les femmes étaient beaucoup plus à l'aise avec l'école, les meilleures de la classe ça a toujours été des femmes » (H.11).

« Je le voyais très bien quand je suis rentré en CPPN ou en CPA (...) qu'il y avait très peu de filles et plus de garçons. On voyait que les filles suivaient très bien à l'école » (H.6).

Et parfois, ces dernières « veulent continuer leurs études » (F.9), « parce qu'elles sont plus cérébrales » (H.17) ou parce qu'elles « ont maintenant pris conscience (pour) qu'elles aient une situation » (F.16). Dernière remarque qui va aussi dans le sens d'une de nos hypothèses, celle qui consiste à penser que plus la scolarité est longue plus la vie sociale et professionnelle sera aisée voire choisie.

Pour dix personnes, il n'y a aucun doute, les garçons seraient plus fréquemment en difficultés ou en échec voire en situation de décrochage ce qui pourrait expliquer qu'ultérieurement un plus grand d'entre eux soient en situations d'illettrisme.

« Les garçons abandonnent plus tôt » (H.17).

« Même dans mon entourage, les garçons partent plus tôt que les filles (...). Dès qu'ils peuvent se sauver de l'école, quitter l'école, ils quittent tout de suite l'école » (F.10).

Trois raisons majeures sont évoquées quant aux difficultés et plus tard aux départs des jeunes hommes. La première serait due au centre d'intérêt des jeunes garçons qui ne les dispose pas à l'écoute et qui rend la posture physique assise peut favorable aux apprentissages.

« Les garçons, ils seraient plus sport, jouer dehors, des trucs comme cela » (F.5).

« Alors les garçons, ils pensent plus à jouer, je dirai » (F.7).

La deuxième, peut-être en lien avec la première, une lassitude et/ou de l'ennui qui serait plus fréquent chez les garçons.

« Ils en ont marre avant, ils se laissent plus aller que les dames, je pense (...). Je ne sais pas comment vous dire ça, elles ont plus de patience, elles apprennent mieux, plus ouvertes à l'école que les hommes » (H.8).

La troisième expliquerait pour une part un certain nombre de décrochage des jeunes hommes¹⁰. Ceux-ci souhaiteraient assez tôt rejoindre la vie active. Soit parce comme le déclare H.14 :

« Peut-être qu'ils voient qu'ils n'y arrivent pas, ils vont faire un métier » (H.14).

Soit comme le dit F. 10 à propos de l'un de ces fils décrocheur :

¹⁰ Les résultats de l'enquête statistique IVQ vont dans ce sens et font apparaître que les jeunes hommes en situations d'illettrisme ont un taux d'emploi semblable aux autres hommes de leur tranche d'âge.

« Il voulait travailler, il voulait des sous donc il s'est mis au travail » (F.10).

Ou encore ce que confirme F.9 de manière générale :

« Ce que j'ai remarqué, oui, quand ils arrivent à 16 ans, 16/17 ans, ils veulent travailler » (F.9).

C'est d'ailleurs ce que deux hommes interviewés nous ont rapporté :

« Parce qu'on a envie de se confronter à la vie active, que ça bouge, qu'on fasse des choses » (H.17).

« On est plus pressé de gagner de l'argent, déjà on a un cyclo, très vite après il faut payer les pièces » (H.12).

Une exception toutefois parmi les femmes qui nous explique, le pourquoi de son décrochage :

« C'est parce que je voulais travailler, je voulais être un peu plus indépendante » (F.10).

A quoi, elle ajoute immédiatement en guise de précision :

« De toute façon, j'étais un garçon manqué » (F.10).

Nos entretiens confirment donc que les garçons, au moins aux dires des personnes rencontrées, obtiendraient des résultats scolaires moins bons que les filles et que leur décrochage serait souvent plus précoce. Les filles malgré des réussites relatives seraient « plus à l'aise » que les jeunes hommes à l'école, moins sujettes à l'ennui, moins attirées par l'extérieur et moins enclines à rechercher au plus tôt un emploi.

V. Souvenirs de scolarité

Les souvenirs de scolarité, sans expliquer définitivement les causes du décrochage éclairent néanmoins notre problématique quant à certaines sources potentiellement porteuses d'illettrisme par contre en matière de souvenirs scolaires bons ou moins bons il est difficile de faire apparaître des catégories genrées même si les hommes pouvaient durant leur scolarité apparaître plus « indisciplinés » (voir 5.2). Les bons et les mauvais souvenirs sont communs à l'ensemble de notre échantillon. Il apparaît aussi, malgré une recherche de « neutralité » de l'interviewé que le questionnement sur les souvenirs scolaires fait plutôt resurgir davantage les mauvais que les bons. Rien d'étonnant à cela dans la mesure où en règle générale pour nombre de personnes le mauvais côté des choses est plus souvent mis en exergue. De plus, pour notre échantillon, il va de soi que la période scolaire n'a pas toujours été pour eux et elles la plus facile.

■ Des souvenirs emprunts de neutralité

Certains interviewé-e-s, minoritaires il est vrai, n'ont pas, malgré un rapport à l'écrit et à la lecture distendu, de souvenirs douloureux de l'école.

« Je ne sais pas trop, parce ce que je ne me rappelle pas vraiment, je me rappelle que j'ai redoublé c'est sûr » (F.5).

« J'ai pas vraiment de souvenir » (F.1).

■ Des souvenirs négatifs

Même si certaines des personnes rencontrées nous ont confié des souvenirs à la fois positifs et négatifs, l'impression d'ensemble, à la relecture des entretiens, est bien celui d'un rapport tendu et parfois douloureux. Pour certains d'entre eux les souvenirs évoqués rappellent une école qui aujourd'hui a heureusement renoncé à certaines pratiques. Il n'en demeure pas moins que ces dernières ont dû avoir des effets sur les curricula de notre échantillon. Que ce soit des formes de violence physique ou symbolique des enseignant-e-s :

« C'est quand je recevais des coups de règles sur la tête » (H.14).

« Les mauvais souvenirs, c'est avec un prof, quand on apprenait pas, il prenait (...) une règle et puis il nous tapait sur les doigts » (F.10).

« C'était des colles sur colles, parce que j'étais dissipé (lire inattentif¹¹)... tu fais 25 fautes dans la dictée, tu fais deux heures. C'était que ça, et finalement, toute l'année j'étais collé » (H.17).

« Des engueulades » (H.8).

Que ce soit des formes de violences ou d'exclusion du fait des autres élèves :

« J'étais exclue des autres (...), je souffrais (...), j'étais assez sauvage quand même » (F.18).

« Il y avait un gars, il voyait que nous, on avait des problèmes, alors des fois, il se foutait de notre gueule » (H.15).

« Arrivé au collège, c'était totalement différent (...) la jungle » (F.9).

Pour d'autres, il s'agit de souvenirs difficiles mais de fait assez classiques même si leurs conséquences à termes peuvent engendrer l'illettrisme si l'on n'y prend garde comme l'ennui, le stress ou l'impression d'être dépassé...

« Je m'ennuyais à l'école parce que je trouvais que l'école, ça ne servait à rien » (F.3).

¹¹ Nous nous autorisons ici à une interprétation. Pour nous, il convient de lire dissipé autant en lien avec la discipline que sur le plan de l'attention et de la concentration.

« Au CP, j'étais stressé d'aller à l'école. J'avais toujours mal au ventre, je vomissais (...). Je me souviens bien, tous les matins je mangeais mes céréales et tous les matins je vomissais » (H.11).

« J'ai fait des blocages étant enfant » (F.1).

« Quand on nous faisait cours par le tableau, je n'arrivais pas à finir avant que le prof ait effacé le tableau, je devais recopier sur mes collègues et quand c'était dicté, c'était définitivement irrécupérable donc je devais travailler automatiquement deux fois plus » (F.4).

« On n'attend pas ceux qui n'avancent pas, c'est foutu pour eux » (H.17).

Ce qui apparaît pour une large part de notre échantillon et qui explique pour lui une bonne partie de sa situation au regard des compétences et des savoirs de base, c'est un manque criant d'écoute et de suivi de la part du corps enseignant. Réel et/ou ressenti, peu importe, ce sont les conséquences sur les personnes et leur devenir qui ici nous intéressent. Certain-e-s déplorent tout d'abord un manque d'incitation à apprendre.

« Je trouve qu'on n'a pas trop suscité mon intérêt pour la lecture » (H.11).

D'autres et ce sont les plus nombreux-ses considèrent qu'ils et elles ont été un peu abandonné-e-s à leurs difficultés.

« J'étais de côté, pour ainsi dire exclue (...). On s'occupait moins de mon cas » (F.7).

« Il nous laissait un petit peu à l'écart, il voyait qu'on avait des problèmes, il ne faisait pas plus pour nous aider » (H.15).

« On s'occupait uniquement des bons élèves (...). Ceux qui avaient des difficultés (...), on les mettait de côté (...). Ceux qui avaient du mal à comprendre, on les classait (...) comme des personnes qui ne voulaient pas travailler » (H.6).

Souvenir qu'il convient toutefois de pondérer afin de partager certaines responsabilités.

« Ils n'étaient pas à l'écoute des élèves et puis il y a des élèves qui s'en fichaient aussi » (F.9).

Néanmoins, une aide ciblée et adaptée eût été peut-être à l'époque déterminante ce qui aujourd'hui interroge la raréfaction des enseignant-e-s spécialisé-e-s, les RASED [Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté].

« C'est cette aide-là qui m'a peut-être manqué (...), ce soutien qui m'a peut-être manqué » (H.6).

Au demeurant, ceux qui furent considérés comme de « bons » enseignants :

« C'est parce qu'ils m'écoutaient que c'étaient des profs meilleurs que les autres. Les personnes qui sont à l'écoute, on arrive mieux à avancer dans notre travail » (F.7).

Ecoute, suivi et relative proximité dont nous avons souligné l'importance dans le travail des formateurs et des formatrices et dans la relance des dynamiques d'apprentissage¹².

■ Des souvenirs positifs

Bien que le rapport au savoir et à la scolarité des membres de notre échantillon aient été souvent tendu et difficile, des souvenirs positifs émergent aussi des entretiens réalisés qui confirment pour une part les propos retranscrits ci-dessus car les bons souvenirs :

« C'est quand on avait des profs bien (...). Les professeurs qui sont à l'écoute » (F.7).

« Je me rappelle d'avoir eu un instituteur vraiment super qui s'occupait des enfants et qui était vraiment là pour nous transmettre son savoir » (F.16).

« On n'était pas beaucoup en classe puis elle pouvait bien nous expliquer. Ça, ça m'a plu » (H.14).

Mais au-delà les bons souvenirs peuvent être liés à un professeur qui à un instant « t » aurait pu ou a été ré-enclencheur d'intérêt ou à une méthode pédagogique plus active¹³. Là, encore que du très classique.

« A l'école primaire, j'avais un professeur (passionné par les sciences, j'ai vraiment eu cette passion avec lui des sciences » (F.18).

« On était avec le maître, on allait dans la nature, on faisait des rédactions sur les arbres et donc on était toujours partant » (F.10).

Néanmoins la plupart des souvenirs agréables sont davantage liés aux copains et aux copines ou un rôle assumé qu'aux apprentissages stricto sensu.

« Oui, des copains et des copines, un peu de tout, les loisirs (...), le sport, les sorties, tout ça » (H.8).

« J'ai été élu délégué de classe alors que j'étais le moins bon de l'école ; j'étais le marrant, on se marrait bien, surtout 6ème et 5ème comme j'ai redoublé, tout le monde me considérait un peu comme le grand frère et je faisais le pitre et c'était super génial » (H.11).

¹² Se reporter à : *Mesure d'impact des dispositifs de formation (Rapport final)*, Ministère du Travail et de la Cohésion sociale, Paris, 2006.

¹³ Méthode pédagogique dont nous avons aussi souligné, dans le même rapport de recherche, l'intérêt.

■ Une image positive

Malgré des formes de souffrance à l'école et malgré les aléas d'une scolarité souvent difficile et pas toujours très valorisante, de nombreux entretiens révèlent une image assez positive de l'école et des apprentissages. Perception positive que le recul de la vie et l'expérience permettent de probablement formuler.

« Il ne faut pas dire que l'école c'est nul » (H.13).

De fait au-delà des apprentissages formels, elle est aussi une école de la vie, une ouverture sur le monde.

« L'école est très, très utile. Elle m'a été utile dans le sens où on découvre plein de choses justement que l'on ne découvre pas à la maison » (F.18).

« C'est pour se débrouiller après dans la vie. On n'a pas toujours nos parents derrière nous. Alors, il faut qu'on se débrouille après » (H.14).

« Bien sûr que l'école a été utile » (H.14).

Et que la lecture et l'écriture, dont l'école est le vecteur, sont des outils essentiels à la condition humaine contemporaine.

« Je pense que l'écriture, c'est capital pour échanger entre les hommes et les femmes. Et si les hommes lisaient plus, ils comprendraient certainement plus certaines choses » (H.17).

Même si une telle prise de conscience de l'utilité de l'école peut être tardive.

« Je m'ennuyais à l'école parce que je trouvais que l'école ça ne servait à rien. Et je me suis aperçue plus tard que ça servait à quelque chose » (F.3).

En matière de souvenirs scolaires, bons ou mauvais, ils n'apparaissent pas genrés mais ils sont selon nous à la fois très classiques en matière « d'explication » d'échec mais aussi très forts et pleins de sens. Ils mettent en relief certains freins aux curricula scolaires comme les coups (heureusement banni de notre système scolaire aujourd'hui), les punitions, les « engueulades » mais aussi des causes moins perceptibles, plus intimes, souvent moins décelables par les environnements, comme le mal au ventre, le stress, les blocages, l'ennui ou encore des rythmes trop rapides, des sollicitations trop rares, une écoute pas assez soutenue.... sauf à de rares exceptions.

Les bons souvenirs sont plus souvent les copains et les copines que les enseignants et les enseignements mais malgré tout l'école demeure quelque chose « d'utile » et les savoirs de bases, avec du recul, des compétences essentielles.

■ Des recommandations et des souhaits

Souvent très spontanément au cours de l'entretien, plus souvent encore dans la rituelle phrase de clôture : « avez-vous quelque chose à ajouter ? », les personnes interviewé-e-s ont insisté sur l'importance du suivi de la scolarité des enfants. Ces propos donnent, à notre avis, tout leur sens aux activités de prévention de l'illettrisme. Ils regrettent fréquemment pour eux de ne pas avoir bénéficié de ce soutien.

« Je n'ai peut-être pas eu la chance d'être suivi » (H.6).

« Tous les enfants n'ont pas (eu) cette chance-là » (F.9).

D'autant que l'une d'entre eux est consciente que :

« C'est vraiment à l'âge de six ans que l'on apprend vraiment bien, comme moi j'ai loupé cette période-là, c'est là qu'il faut faire attention pour l'apprentissage de la lecture » (F.4).

Ainsi, tout devrait être mis en œuvre afin d'éviter que des situations propices à l'illettrisme puissent se produire.

« Je n'arrive pas à comprendre comment on peut laisser un enfant partir avec des lacunes à l'écrit de base (...). Il faudrait que l'enfant sorte sans lacune de français, sinon ça se retrouvera dans la vie courante » (H.17).

« J'aimerais bien qu'on aide un peu les jeunes de maintenant par rapport à ce que j'ai vécu parce que nous, on nous a laissé un peu... » (H.12).

De tels constats conduisent plusieurs interviewé-e-s à se réjouir d'une évolution qui, à leurs yeux, est essentielle et pour certains enfants tout à fait indispensable. Ils soulignent aussi que l'enseignant lui-même a besoin pour accomplir cette tâche d'être soutenu.

« Mon fils a une petite difficulté, on a tout de suite un mot sur le cahier qui demande justement à avoir le petit soutien de telle heure à telle heure. Ça fait plaisir de savoir dès qu'on sent que l'enfant a une difficulté, il est tout de suite pris en charge » (H.6).

« L'enseignant tout seul ne peut pas enseigner à tout le monde. Donc il faut des aides de l'intérieur » (F.17).

Il ne s'agit pas pour autant de renoncer à ses responsabilités même si l'école assume sa part dans ce suivi et ce soutien.

« Un entourage et puis une aide scolaire » (F.9).

« Ça dépend de l'environnement familial, je pense (...) si un enfant a été suivi et aidé, peut-être que ça gagne aussi en niveau » (F.4).

Et qu'il convient d'avoir de la mesure en tout donc de préserver une part de liberté à l'enfant même lorsqu'il éprouve des difficultés dans son parcours scolaire.

« Ça veut dire qu'il faut être présent tout le temps. Pas trop lâcher, mais lui donner de l'autonomie aussi » (H.17).

En bref, des recommandations et des souhaits de parents qui fort de leur expérience ont pris conscience à la fois du rôle de l'école et de l'importance du suivi familial et scolaire des jeunes apprentis lors de leurs toutes premières difficultés. Il y a là pour eux et elles une nécessité absolue et un gage de non échec pour les générations montantes. A nous de l'entendre comme un appel de « ceux qui savent et/ou qui le vécurent », comme un argument supplémentaire à la nécessaire et incontournable prévention de l'illettrisme.

4.Éléments de conclusion

Ce premier travail de recherche visant à mieux cerner les causes de l'inégalité des femmes et des hommes devant l'illettrisme n'a que partiellement abouti car malgré nos précautions méthodologiques (sexe, âge...) il ne nous a pas été possible de composer un échantillon répondant exactement à nos hypothèses de départ et en cohérence avec les extractions statistiques réalisées. Il conviendrait donc pour parfaire certains résultats et surtout pour aller plus loin dans notre tentative d'explicitation de poursuivre le travail sur une population beaucoup plus grande.

Des résultats à approfondir

Malgré ces réserves notre enquête a permis de souligner que les parcours scolaires des femmes et des hommes que nous avons rencontré-e-s sont de natures similaires et très écourtés. Qu'ils et elles connaissent les mêmes difficultés scolaires à quelques nuances de genres près même si les orientations apparaissent souvent surdéterminées par les stéréotypes de sexes. Quant aux entourages, si les personnes interviewé-e-s ont des parcours conformes à ceux de leurs parents, les entretiens laissent penser que la spirale de la reproduction n'est pas fatale. Les parcours des fratries et des lignées pour une part en attestent et ceci est en soi un signe positif.

Comme nous le présumons les usages de la lecture, de l'écriture et du calcul, sont elles aussi genrées soit par nature soit dans le cadre d'une division sexuelle des activités domestique et/ou professionnelle. Enfin si les souvenirs scolaires sont communs aux deux sexes. Le décrochage scolaire et les résultats moins bons sont bien, comme nous le supposons, plus fréquent chez les jeunes hommes.

Ces derniers éléments, usage de l'écriture plus rare chez les hommes, résultats plus médiocres, décrochage plus précoce expliqueraient ou plutôt explique au moins pour une part l'inégalité des hommes et des femmes face à l'illettrisme.

Des pistes de réflexion

Ce travail, néanmoins, amène à se poser une nouvelle série de questions. Ainsi face au meilleur niveau de littératie des femmes et à leur moins grand nombre en situations d'illettrisme, serait-il envisageable d'opérer une discrimination positive à l'égard des hommes pour plus d'égalité face aux savoirs de base et aux compétences-clés ? En d'autres termes, pourrait-on accepter socialement un traitement de type « discrimination positive » pour les hommes en matière d'apprentissage et de formation en renforçant substantiellement l'offre de formation en direction des hommes en situations d'illettrisme moins utilisateurs de la formation que les femmes en particulier chez les demandeurs et demandeuses d'emploi ?

Compte tenu de centres d'intérêt et de lecture/activités différents que notre travail a souligné, peut-être à certains moments, sans toujours séparer les sexes, conviendrait-il de recourir à une pédagogie différenciée/genrée, articulée aux centres d'intérêt supposés différents entre les hommes et les femmes afin de leur faciliter leur engagement en formation et de nouvelles dynamiques d'apprentissage plus en lien avec leur genre. Hypothèse pédagogique à interroger en prenant toutefois la précaution de vérifier plus avant que les centres d'intérêt des hommes et des femmes sont bien pour une part de nature différente et surtout en évaluant bien le risque de renforcer par là des stéréotypes de genre (mécanique et couture, bâtiment et aides à domicile...) déjà très enkystés dans la société hexagonale.

Au demeurant, au-delà de nos entretiens, les résultats statistiques, paradoxe des paradoxes, font bien apparaître que les femmes bien que moins souvent en situations d'illettrisme que les hommes sont plus souvent au chômage et plus rarement, pour ne pas dire jamais chef d'équipe ou contremaître. Ainsi, malgré un niveau de maîtrise des compétences et des savoirs de base meilleur et avéré chez les femmes, l'inégalité femme/homme reprend ses « droits » face à l'emploi et à la qualification.

Enfin, espérons que ce travail pionnier et partiel sur l'inégalité des hommes et des femmes face à l'illettrisme fera naître des vocations et ouvrira des pistes et sera suivi d'autres travaux sur la question favorisant une compréhension meilleure de cette inégalité.

5. Annexe

6. Grille d'entretien

(Seules apparaissent ici les questions traitées dans le document ci-dessus)

Nom prénom âge

Profession, dernier emploi occupé

Secteur d'activité

Situation (emploi, DE)

Marié-e/couple/pacs/célibataire

Nombre d'enfants âges des enfants

Quel a été votre parcours scolaire ?

Age et cause de l'arrêt des études (décrochage)

Quel est le parcours scolaire de vos enfants ?

S'ils ont arrêté leur scolarité précocement, pourquoi ?

Quel a été le parcours scolaire de vos parents ?

Rapports à l'écriture/lecture

- Ecrivez-vous à la maison ?

Quand écrivez-vous à la maison ?

Qu'est ce que vous écrivez ?

Combien de fois par semaine, mois, an ?

Pour qui écrivez-vous ?

Qu'utilisez-vous pour écrire (cahier, carnet, post-it,...)

Pourquoi faire ?

- Lisez-vous à la maison ?

Que lisez-vous (journaux, magazine (féminin/masculin), programme télé, recettes, bricolage, jardinage....) ?

Pourquoi faire ?

Analyse (représentations)

- A votre avis, lire est-ce une activité plutôt féminine ou masculine ?

- A votre avis, écrire est-ce une activité plutôt féminine ou masculine ?

- Pensez-vous que les problèmes de lecture sont plus fréquents chez les hommes ou chez les femmes ? (Pourquoi ?)

- Et pour l'écriture, est-ce la même chose ?

- Et pour le calcul, est-ce la même chose ?

- Selon vous, à l'école, qui a les meilleurs résultats (les hommes, les femmes) ?

A votre avis, pourquoi ?

- Qui écrit le plus chez vous ?

- Chez vous, qui s'occupe :

- d'écrire à la famille ?
- des devoirs des enfants ?
- des démarches administratives ?

- de gérer l'argent
- etc.

- Selon vous qui a la meilleure maîtrise des savoirs de base, les hommes ou les femmes ?

- Pensez-vous que les garçons abandonnent plus souvent et plus tôt l'école que les filles ?
Pensez-vous que les filles abandonnent plus souvent et plus tôt l'école que les garçons ?

- Selon vous pourquoi les garçons abandonnent plus souvent et plus tôt l'école que les filles ?

Selon vous pourquoi les filles abandonnent plus souvent et plus tôt l'école que les garçons ?

- Souvenirs de scolarité :

L'école vous a-t-elle été utile pour votre vie d'adulte ?

Qu'est-ce que l'école vous a apporté ?

Vous étiez un élève ... ? (bon, moyen, mauvais, ça dépend des matières ...)

A partir de quel âge avez-vous eu des problèmes à l'école ?

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Troisième partie :

FORUM PERMANENT DES PRATIQUES DE L'ANLCI :
Contributions présentées lors de la rencontre nationale
« la lutte contre l'illettrisme en action »
(Lyon –mai 2010) *

* Anlci infos Hors Serie – Anlci juillet 2010 –téléchargeable sur www.anlci.gouv.fr

Egalité entre les femmes et les hommes

L'apport de l'Europe

Anne CORREZE,
Chargée de mission, Service des droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et
les femmes, Direction générale de la Cohésion sociale,

L'action de l'Union européenne en matière d'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit dans un cadre à la fois juridique et politique.

Le principe d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a acquis, au plan européen, une force quasi constitutionnelle : inscrit dans les traités, il est mis en œuvre par les directives. La jurisprudence veille avec fermeté à son application.

Après le traité de Rome en 1957 qui a placé l'égalité entre les sexes parmi les missions fondamentales de la communauté européenne, le traité d'Amsterdam en 1997 a affirmé un principe général de lutte contre toute discrimination fondée sur le sexe. Le traité de Lisbonne a consolidé ce cadre en affirmant notamment que l'égalité entre les femmes et les hommes caractérise la société européenne. La Charte des droits fondamentaux rappelle quant à elle que l'égalité entre les hommes et les femmes doit être assurée dans tous les domaines.

Treize directives, de 1975 à 2006, ont progressivement relevé le niveau d'exigence dans la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes pour l'accès à l'emploi, à la formation et aux carrières. Elles ont notamment défini les notions de discrimination directe et indirecte.

Sur le plan politique, en adoptant en 2006 une feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour les années 2006/2010, la Commission européenne a fixé six axes de travail prioritaires pour les Etats, avec des objectifs, des actions et une évaluation des résultats. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont soutenu cette démarche en signant, la même année, le Pacte européen pour l'égalité.

Au niveau institutionnel, a été créé en 2006 l'Institut européen de l'égalité des hommes et des femmes, conçu comme un soutien technique pour les États membres et pour les institutions communautaires afin d'assurer la mise en œuvre de la politique européenne d'égalité entre les hommes et les femmes. Installé à Vilnius (Lituanie), il doit collecter et analyser les données, développer les outils méthodologiques, faciliter l'échanges de bonnes pratiques.

L'action de l'Union européenne repose sur la stratégie de double approche, initiée par les Nations Unies, en 1995, dans le cadre de la conférence de Pékin.

Des mesures spécifiques doivent être mises en œuvre en faveur des femmes pour résorber les inégalités de fait. Ce sont les actions positives, par nature temporaires.

Au-delà et en complément des mesures spécifiques, l'ensemble de l'action publique doit être mobilisée pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : c'est l'approche intégrée, ou gender mainstreaming. Lors de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes, il doit être tenu compte de leurs effets possibles sur les situations respectives des femmes et des hommes : chaque acteur public doit être le promoteur et le relais de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour favoriser la mise en œuvre concrète des engagements pris, l'Union européenne intègre l'égalité dans toutes ses politiques et mobilise à cet effet ses instruments financiers. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration du principe d'égalité lors des différentes étapes de la mise en œuvre des fonds structurels européens font partie des principes d'intervention du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds social européen (FSE) et du Fonds de cohésion.

Si l'action européenne a contribué à la réalisation de progrès importants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques nationales, la sensibilisation et l'adhésion aux enjeux sociaux et économiques de l'égalité doit être renforcée.

En France, c'est la direction générale de la cohésion sociale qui conçoit, anime et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes et la promotion des droits des femmes. Dans cette direction, le service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes a plus particulièrement pour mission de piloter et d'animer l'action interministérielle dédiée à cette politique, avec l'appui de ses équipes régionales et départementales.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces,770/femmes-egalite,772/>

Les chiffres clés de l'égalité hommes femmes en 2009 :

Lien pour le téléchargement

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,409/documentation-publications,49/rapports-et-autres-publications,51/rapports-concernant-le-champ-des,852/chiffres-cles-de-l-egalite-femmes,11421.html>

Rapport à l'écrit des stagiaires de l'AFPA : des constats

Danielle THOMAS,
Association Pour La Formation Professionnelle Des Adultes (AFPA)

L'objectif général de cette enquête, engagée en partenariat avec l'ANLCI, a été de comparer le rapport à l'écrit d'un échantillon représentatif de stagiaires avec leur résultat en formation et leur situation par rapport à l'emploi 6 mois après la formation.

La comparaison des résultats des stagiaires de l'AFPA avec ceux de l'ensemble de la population française fait apparaître de très notables différences :

- 2,4% des stagiaires de l'AFPA rencontrent de graves difficultés face à l'écrit,
- 3,2% rencontrent de fortes difficultés.

5,6% des stagiaires de l'AFPA se trouvent en situation d'illettrisme

Ce chiffre représente un effectif de plus de 4000 personnes parmi les stagiaires de l'AFPA. Ce pourcentage est inférieur à celui de la population française résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, qui est de 9%.

Une première explication de ce constat peut être donnée par la différence d'âge des deux populations : la population AFPA de notre enquête est un peu plus jeune (17 à 58 ans) par rapport à la population française prise en compte dans l'enquête IVQ (18 à 65 ans), laquelle a montré une plus forte proportion de personnes en situation d'illettrisme parmi les plus âgées (plus de 55 ans) Une seconde explication tient au fait que la grande majorité des stagiaires accède à une formation qualifiante sur la base d'un pronostic de réussite fondé sur une évaluation de ses capacités d'apprentissage (capacités des stagiaires à tirer profit de la formation dans les conditions pédagogiques en vigueur à l'AFPA).

Toutefois, en dehors des formations du secteur tertiaire et des formations supérieures au niveau V (qui représentent en tout 37% du dispositif de l'AFPA), cette évaluation ne porte pas sur des compétences en lecture et écriture en tant que telles.

La première leçon à retenir de ce premier chiffre reste cependant que les modalités d'accès à une formation qualifiante à l'AFPA ne font pas barrage aux personnes en situation d'illettrisme, puisque plus de 4000 personnes dans cette situation accèdent à une formation.

Qui sont les personnes en situation d'illettrisme à l'AFPA ?

Sexe et rapport à l'écrit :

Notre enquête confirme et accuse l'écart, constaté dans le cadre de l'enquête IVQ, entre les hommes et les femmes dans leur rapport à l'écrit :

6,7% des hommes et 3,2% des femmes, sont en situation d'illettrisme

A l'AFPA, les hommes sont deux fois plus en situation d'illettrisme que les femmes.

Cet écart plus important à l'AFPA entre hommes et femmes peut s'expliquer par la différence de proportion des hommes et des femmes dans les différents secteurs professionnels : les femmes sont en plus grand nombre dans le tertiaire (58,6%), et particulièrement le tertiaire administratif (près de 62%) et bien moins nombreuses que les hommes dans le bâtiment (9,1%), qui est le secteur où l'on rencontre le plus de personnes en situation d'illettrisme. D'une façon générale, comme nous allons le voir, les résultats des hommes et des femmes sont très contrastés sur les critères de l'âge, du niveau de la formation et du secteur professionnel.

Age et rapport à l'écrit :

C'est sur cet aspect que les résultats à l'AFPA diffèrent le plus sensiblement de ceux de l'enquête IVQ. Cette enquête, comme nous l'avons indiqué plus haut, a montré que le taux de personnes en difficulté croît avec l'âge, les 55-65 ans présentant le plus fort taux de personnes en situation d'illettrisme (20%), les plus jeunes (18-24 ans) présentant le taux le plus faible (6%). C'est la classe des 25-39 ans, la classe d'âge intermédiaire, qui à l'AFPA présente le plus fort taux de personnes en difficulté (6,20% de la classe d'âge) ; les plus jeunes (17-24 ans) présentant le taux le plus faible (4,6%).

Sur ce critère de l'âge, on constate de grandes différences entre les hommes et les femmes :

On constate qu'aucune femme n'est en difficulté en dessous de 32 ans. En revanche, le taux de femmes en difficulté dépasse largement celui des hommes dans la classe des 32-38 ans : 8,2%, soit 5 points au-dessus de la moyenne de l'ensemble des femmes, contre 5,8% pour les hommes (légèrement en dessous de la moyenne des hommes). C'est la seule classe d'âge où le taux de femmes en difficulté est supérieur à celui des hommes, et où il l'est très fortement.

Dans l'ensemble sur ce critère de l'âge, si les résultats de l'enquête IVQ semblent témoigner de la moindre scolarisation des plus âgés, ceux de l'enquête AFPA semblent eux confirmer son rôle « d'école de la deuxième chance » puisque ces chiffres montrent qu'elle accueille une proportion à peu près équivalente de personnes en difficulté dans chaque classe d'âge.

Niveau de la formation suivie et rapport à l'écrit :

Les personnes en difficulté face à l'écrit se trouvent massivement dans les formations de niveau V (95,2% des personnes en situation d'illettrisme).

Ces personnes représentent 7,9% des stagiaires de niveau V, plus de 2 points au-dessus du taux de l'ensemble de la population AFPA.

Rapporté à l'effectif des stagiaires de l'AFPA, ce chiffre représente près de 4000 personnes en difficulté suivant des formations qui doivent les conduire à une qualification de niveau V.

Ce sont les secteurs du bâtiment et de l'industrie qui présentent les plus forts taux de personnes en situation d'illettrisme : respectivement 9,7% et 8,3%. Aucune personne n'est en situation d'illettrisme dans le tertiaire administratif.

Nous retrouvons sur ce critère le fort contraste entre les hommes et les femmes :

- en dehors du tertiaire administratif, on trouve des hommes en difficulté dans tous les secteurs professionnels. En revanche, on ne trouve des femmes en difficulté que dans 4 secteurs (mécanique, électricité, bâtiment et tertiaire services).
- les personnes en difficulté dans le bâtiment sont majoritairement des hommes (10,2% des hommes de ce secteur) ; dans l'industrie, les femmes apparaissent proportionnellement plus en difficulté que les hommes, 12% par rapport à l'ensemble des femmes.

Comparaison du rapport à l'écrit des stagiaires avec leurs résultats en formation

Notre hypothèse selon laquelle il n'y aurait pas moins de réussite chez les personnes en difficulté face à l'écrit **principalement en raison du fait qu'elles s'orientent spécifiquement vers certaines formations** s'est trouvée confirmée.

L'étude de la liaison entre capacités d'apprentissage et rapport à l'écrit apporte sur ce point un éclairage complémentaire : il y a d'autant plus d'indépendance entre illettrisme et réussite en formation que le choix de la formation a tenu compte des capacités d'apprentissage des personnes.

Conclusion générale

Cette enquête a fait apparaître certaines spécificités du public accueilli par l'AFPA par rapport à l'ensemble de la population française :

- Plus de 4000 personnes en situation d'illettrisme en France accèdent à une formation de l'AFPA devant les conduire principalement à une qualification de niveau V. Ces personnes se répartissent à peu près également dans toutes les classes d'âge.
- Les femmes s'y trouvent moitié moins en situation d'illettrisme que les hommes, celles-ci s'orientant pour la plupart vers les formations du tertiaire administratif. Toutefois, les femmes en difficulté face à l'écrit, toutes âgées de plus de 32 ans, s'orientent vers les métiers de l'industrie, et en moindre proportion vers les services et le bâtiment.
- Les hommes en difficulté s'orientent pour leur part plutôt vers le bâtiment, et en moindre proportion vers l'industrie et les services.

Cette enquête a également montré que l'AFPA était en mesure de conduire les personnes en situation d'illettrisme à l'obtention d'un titre professionnel et à l'accès emploi. Ainsi, le pronostic réalisé par les psychologues du travail en amont de la formation et la pédagogie mise en œuvre par les formateurs ont permis à ces personnes de se présenter à la certification dans de bonnes conditions de réussite et de sécuriser leur parcours vers l'emploi.

Pour de plus amples informations, consultez le rapport intégral sur :
www.anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/Chiffres/Rapport_AFPA.pdf

L'impact du genre sur l'entrée en formation

Christine FOURNIER,
Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

Hommes et femmes salariés se forment globalement dans les mêmes proportions. Toutefois, la formation des femmes accuse un net fléchissement au début de la trentaine. Les femmes salariées âgées de moins de 30 ans se forment dans 53 % des cas, soit plus que leurs homologues masculins (moins de 50 %). Entre 30 et 34 ans, leurs taux d'accès à la formation n'est plus que de 47 % quand celui des hommes s'élève à 52 %. L'explication tient dans les charges familiales qui pèsent sur les femmes à ces âges de la vie. Toutes choses égales par ailleurs, la présence au foyer d'un enfant de moins de 6 ans réduit de 30 % les chances des femmes de suivre une formation quand elle reste sans effet sur celles des hommes.

Les femmes se réorganisent deux fois plus souvent que les hommes pour suivre une formation

Le suivi d'une formation appelle souvent une réorganisation de la vie personnelle afin de faire face aux changements d'horaires, de lieux ou d'itinéraires. En 2006, parmi les salariés formés, une femme sur cinq a réorganisé sa vie personnelle afin de suivre la formation contre moins d'un homme sur dix. C'est entre 30 et 39 ans que les salariés déclarent relativement plus souvent se réorganiser. L'écart entre hommes et femmes est marqué : 26 % des femmes et 14 % des hommes inscrits dans cette tranche d'âge. La décennie suivante est également chargée pour les femmes. C'est au-delà de 50 ans que les réorganisations sont les moins fréquentes, bien qu'elles s'avèrent, une fois de plus, relativement plus nombreuses pour les femmes. Ce sont bien les fonctions sociales exercées par les hommes et les femmes qui sont à l'origine des divergences au regard des réorganisations des emplois du temps. Même si l'écart est de faible ampleur, il est intéressant de noter que les hommes dès lors qu'ils sont pères sont amenés à se réorganiser un peu plus souvent que les femmes sans enfant.

Les charges familiales conditionnent les réorganisations

L'ampleur des réorganisations est nettement liée au contexte familial. En l'absence d'enfant de moins de 18 ans au foyer, seuls 8 % des salariés formés se réorganisent pour suivre la formation ; la proportion va crescendo avec 17 % en présence d'un enfant, 22 % en présence de deux enfants, 25 % en présence de 3 enfants ou plus. Toutefois, ce sont beaucoup plus souvent les femmes qui procèdent aux réorganisations, et ce d'autant plus que le nombre d'enfants est élevé. 7 % des hommes se réorganisent en l'absence d'enfants de moins de 18 ans et deux fois plus en présence de deux enfants. L'impact de la présence d'enfants au foyer est encore plus marqué pour les femmes qui se réorganisent dans un cas sur 10 en l'absence d'enfants mais près de 4 fois plus en présence de deux enfants. De surcroît, les réorganisations des femmes sont plus coûteuses que celles des hommes. Un quart des salariés conduits à se réorganiser pour suivre une formation ont payé le coût de cette réorganisation : 25 % des femmes et 18 % des hommes amenés à se réorganiser.

Conformément aux conclusions de nombreux travaux, le temps des femmes apparaît plus contraint que celui des hommes. A y regarder de plus près, au regard de la formation, c'est en fait le temps des mères qui l'est plus que le temps des pères. Quoi qu'il en soit, il est urgent de penser la mise en œuvre de mesures qui permettent aux plus démunis, femmes ou hommes, de s'engager en formation quand les contraintes familiales et économiques en limitent de fait l'accès.

Genre, situations d'illettrisme et précarités

Chantal ZAOUCHE GAUDRON,
Université Toulouse 2 le Mirail

La question de l'égalité Hommes-Femmes n'est pas spécifique en tant que telle dans la lutte contre l'illettrisme mais elle ne peut être occultée au risque d'amener des réponses et des pratiques inappropriées. Au vu des données chiffrées transmises par l'ANLCI (enquête INSEE Information et vie quotidienne), la situation d'illettrisme fait resurgir la problématique in-égalitaire hommes-femmes par une conclusion somme toute paradoxale : plus d'hommes en situation d'illettrisme et plus de femmes en formation. La situation d'illettrisme constitue, de ce fait, un point d'ancrage pour analyser les rapports sociaux de sexe et la lutte contre l'illettrisme passe donc aussi par leur analyse et celle de certains stéréotypes liés au genre¹⁴...

Par ailleurs, il serait souhaitable de replacer cette problématique dans un contexte plus général de conditions de vie - vivre et grandir dans des conditions de vie défavorisées¹⁵ semblerait être aussi le ferment de l'illettrisme dans notre pays-. Autrement dit, ne pas perdre de vue que cette problématique hommes-femmes en situation d'illettrisme devrait être appréhendée dans un contexte plus large, socio-économique et culturel, avec notamment l'accès à l'emploi, les conditions de l'emploi (partiel, flexible...), la conciliation vie familiale/vie professionnelle, le temps partiel, l'accueil des enfants, les diverses situations familiales (monoparentalité, recomposition...).

Pour essayer d'amener quelques réponses appropriées aux questions posées par les différences genrées repérées dans l'accès aux formations de base, et celles liées à l'insertion ou la réinsertion, il serait souhaitable :

- Du côté des hommes :

- de revenir en amont sur un ensemble d'éléments : les parcours scolaires des garçons, les filières choisies, l'accès au secondaire, les sorties précoces du système scolaire... Dans la littérature scientifique, on note que les trajectoires scolaires des garçons sont plus chaotiques que celles des filles, notamment dans les milieux défavorisés. Cet ensemble devrait être analysé, entre autres, au regard des désirs parentaux, des pratiques éducatives, du contexte économique, de la situation socio-culturelle de la famille, de son capital scolaire, de son adhésion ou non au modèle scolaire...

- de repérer si les hommes entrent en formation grâce au soutien de leur conjointe ou s'ils le font seuls, de repérer si la présence d'enfants les motivent ou non pour entrer en formation : les solutions à apporter pourraient prendre des voies différentes ;

¹⁴ Zaouche-Gaudron, C., & Rouyer, V., (2002). Le père dans la construction de l'identité sexuée de l'enfant. Confrontation des modèles théoriques. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 31(4), 523-533.

¹⁵ Zaouche-Gaudron, C. (2005). *Les conditions de vie défavorisées influent-elles sur le développement du jeune enfant ?* Ramonville Saint-Agne : Erès.

- de mieux cerner des éléments tels que la honte, l'estime de soi, la souffrance mais aussi des éléments tels que le regard des autres, la demande de soutien social, l'acceptation du support social... afin de voir comment ils affectent leur identité et soutiennent ou non leurs motivation à entrer en formation.

- Du côté des femmes :

- elles apparaissent plus présentes lors des formations et semblent savoir/pouvoir mieux réorganiser leur vie personnelle que les hommes, même si la contrainte est forte ; on peut émettre l'hypothèse qu'elles sont plus flexibles que les hommes (et ce, dès leur tendre enfance, cf. l'éducation genrée), et qu'elles chercheront des voies autres que celles qu'elles connaissaient auparavant pour s'insérer et se ré-insérer (il faudrait sans doute confronter les données chiffrées au regard des situations de monoparentalité, du nombre d'enfants et de leur âge...). Les emplois qui relèvent des relations interpersonnelles sont davantage investis par les femmes parce qu'elles sont, depuis leur plus jeune âge, éduquées pour « être dans le rapport à l'autre ». Les emplois tels que « femme de ménage », « aide soignante »... sont considérés - alors qu'ils demandent un début de maîtrise de l'écrit - comme des emplois féminins disqualifiés et donc non investis pas les hommes (cf. la socialisation différenciée) ;

- dans quel contexte entrent-elles en formation ? le font-elles, notamment, par rapport aux enfants ? Est-il plus facile pour elles de relier sphère privée et sphère publique (ce qu'elles ont appris à faire depuis les années 70) alors que cette position est plus clivée chez les hommes (même si leur présence au sein de la sphère privée/familiale est plus actée de nos jours). Elles représentent davantage au sein de la famille le recours éducatif pour l'enfant et leur réinsertion passe aussi par ce désir de mieux les accompagner.

L'ANLCI considère la question de l'égalité Hommes-Femmes dans la détermination de sa politique contre l'illettrisme comme un nouveau champ à explorer. L'analyse que j'ai pu réaliser avec le groupe de travail sur les Actions Educatives Familiales me permet d'insister sur le fait que la question du « genre », des parents et des enfants, doit être abordée. Il y a, en effet, sous les termes génériques « parents » et « enfants », des hommes et des femmes, des garçons et des filles, et la prise en compte des différences permettraient de repérer les inégalités persistantes, dans plusieurs domaines d'existence, avec pour objectif de restreindre voire d'annuler les écarts repérés en situation d'illettrisme. L'examen consiste aussi à mieux appréhender les situations et trajectoires de vie des hommes et des femmes en situation d'illettrisme afin de mieux connaître leurs expériences de vie, leurs savoirs, leur propres réflexions... pour « le faire avec » ; mais aussi, il est nécessaire de mieux cerner, au plan psychologique, en quoi et comment la situation d'illettrisme peut être source de souffrances pour tous les membres de la famille, adultes et enfants, souffrances dont l'expression peut être fort différente chez les hommes et les femmes.

ISBN 978-2-9539384-0-1

